

Edito - Vos rendez-vous avec nous	1
Brevés de la Serre : Moissey, Menotey, Authume ..	2
La fin de la carrière de Moissey	3
Les carrières de meules d'Offlanges	4
Géler le projet de zone d'activité de Brevans	5
Consom'action : choisir les bons œufs	6
Nos activités : des milliards de déchets et moi ?	7
Habiter autrement : le puits canadien	8
Dossier « Les oiseaux de la Serre »	9 à 12
A quoi sert le développement durable ?	13,14
BRF, solution à l'appauvrissement des sols	15
L'énergie du vent en Franche-Comté	17
Environnement : petites brèves en vrac ..	16 et 18
A lire	19
Pour votre agenda !	20

Ne laissons pas couper la Serre en deux !

La carrière de Moissey devra cesser son exploitation en 2008.

C'est un fait, prévu depuis 10 ans par l'arrêté préfectoral autorisant l'exploitation actuelle... La réhabilitation du site doit rendre à la nature, et au public, 75 hectares de forêt. Nous serons attentifs à la chose, comme au reclassement de tout le personnel vers d'autres sites exploités par la société Pernot !

Avons-nous besoin des cailloux de la Serre ?

Refusons de nouvelles carrières dans le massif ...

Il serait aujourd'hui question d'ouvrir deux nouvelles carrières au cœur de la forêt, projet qui couperait le massif en deux, de Moissey à Serre-les-Moulières. La roche disponible dans le massif est très performante pour revêtir les routes. La capacité de production des installations projetées est quatre à cinq fois supérieure à l'éventuelle utilisation locale. Les dimensions du projet sont seulement dictées par la rentabilisation économique des investissements à réaliser ...

✓ **Ce projet n'est pas viable** : d'autres alternatives efficaces, plus performantes sur le plan social et environnemental, existent pour satisfaire les besoins locaux,

✓ **Ce projet n'est pas équitable** : le groupe Bouygues (associé au carrier Pernot) et ses actionnaires ne pourront pas payer aux communes la roche extraite à son juste prix. Sinon le projet n'est pas rentable.

✓ **Ce projet n'est pas vivable** : les milieux exceptionnels du massif de la Serre vont être détruits. L'impact sur la santé des riverains, bruit-poussières-transports des cailloux est démesuré.

A nos élus locaux d'impulser et d'accompagner aujourd'hui de nouveaux projets respectueux de l'avenir et des générations futures ...

■ *Pascal Blain, Président de Serre Vivante*

Amis de la collégiale de Dole : 20 ans !
récital d'orgue gratuit, 17 h, auditorium Karl Riepp
Etienne BAILLOT et Jacques BERAZA



Journal d'information
semestriel du Massif de la Serre

SERRE VIVANTE

PRINTEMPS 2008
n° 29

VOS RENDEZ-VOUS AVEC SERRE VIVANTE

Une nouvelle année démarre. Elle sera à n'en pas douter, à l'image de la précédente, riche en mobilisations et activités variées ... À l'heure de vous présenter nos meilleurs vœux, et de vous inviter à notre AG annuelle, nous vous offrons une nouvelle moisson d'informations, matière à réflexion pour notre territoire et le monde qui l'entoure. A bientôt ... Et bonne lecture !

Jeudi
31
janvier
à 20h30

ASSEMBLEE GENERALE DE SERRE VIVANTE

INVITATION

à la salle des fêtes d'Amange

Temps fort de la vie de notre association ...

L'AG est l'occasion de divers rapports d'activités et financier, reflets de l'année écoulée. C'est aussi le rendez-vous de tous pour évoquer l'actualité du massif et bâtir de nouveaux projets ! La séance s'achèvera autour du verre de l'amitié. *Nous avons besoin de chacun, venez nombreux !*



Organismes Génétiquement Modifiés

MJC de Dole, vendredi 29 février

20h30, Cinéma le Studio (participation aux frais : 4 €)

Qu'elle est la réalité des OGM ?

Contamination de ruches, menaces sur les cultures biologiques, les AOC et sur l'ensemble des filières non OGM... Partout, les conflits se multiplient entre ceux qui tentent à leurs frais de préserver une agriculture « naturelle » et les tenants du productivisme transgénique, qui n'ont cure des conséquences de cette technologie sur leurs voisins. Nous vous invitons au débat avec les animateurs du collectif Jurassien contre les OGM après la projection d'un film/conférence de Christian Vélot.

Maître de Conférences en génétique moléculaire à Paris sud et responsable de recherche à l'Institut de Génétique et Microbiologie, Christian Vélot fait partie de ces lanceurs d'alerte qui œuvrent pour faire valoir la réalité de certains risques et engager des débats démocratiques, là où l'obscurité et l'opacité sont de règle. Ses conférences ont permis à de nombreux citoyens d'avoir accès à une connaissance de la réalité des OGM et contribuent à la prise de conscience raisonnée des risques qu'ils portent.



Découvrir le cycle de l'eau sur le sentier du Martinet
Romange, samedi 23 mai, 14h

Invitation à la promenade le long du ruisseau le Martinet ...

Un sentier d'interprétation vous questionnera sur le cycle de l'eau. Il vous conduira vers la nouvelle station de traitement des eaux usées du village de type « rhizosphère ». Vous découvrirez le travail des roseaux pour rendre propre les eaux usées avant leur retour à la rivière. *Gratuit, pour tous*

Journée du Patrimoine de Pays
Journée des Moulins

Sur la route du Comté



14 samedi
14 juin 2008

Rendez-vous à 14 heures
devant l'église de Chevigny

Visite guidée de la coopérative fromagère de Chevigny

Sur la route du comté, les producteurs vous invitent à découvrir les secrets de la fabrication d'un fromage d'exception ... *Gratuit, pour tous*

■ MASSIF DE LA SERRE

■ Louvatange, aux couleurs de St Martin



Les huit baies et le vitrail du porche d'entrée de l'église étaient fort endommagés...

Pour remplacer les vitraux dégradés de l'édifice, lorsque Philippe Tatre, maître verrier à Rye (Jura), propose au maire et au conseil municipal une composition contemporaine, tout le monde s'accorde sur un projet qui pourra être aidé financièrement par la région et le conseil général. Reste à trouver le fil conducteur... Le saint patron du village étant Saint Martin, c'est le thème du partage qui sera retenu (souvenez-vous de son manteau de légionnaire romain coupé ou dédoublé pour réchauffer un mendiant). On suit ainsi le Saint tout au long de sa vie itinérante, les couleurs et les effets de matière nous accompagnent. Chaque ouverture est scindée en deux verticalement accompagnée par une bande horizontale rappelant un nom de ville traversée. Ici tout est couleurs, tout est partage. A découvrir par une journée ensoleillée.

■ Authume

La réfection du clocher de l'église d'Authume est en cours

Conduite pour le compte de la commune par l'architecte Denis Hugues LAPPRAND de Besançon, elle est réalisée par l'entreprise "Toitures de Franche-Comté" sise à Rioz. Cette Société a déjà effectué les réfections des clochers de Taxenne, Serre les Sapins, Lavigney, Avilley etc... Le coût de cette opération est de 136 767,49 € TTC. Il était temps

d'intervenir. Les élus ont effectué des recherches afin de savoir si ce clocher avait un jour été un clocher comtois... Mais ils n'ont rien trouvé qui puisse permettre de l'affirmer. Il a donc été décidé de refaire le clocher avec la forme pointue qu'il a toujours présenté. Avant réfection, certaines tuiles représentaient des signes religieux, comme par exemple un calice. Ces éléments ont été supprimés au profit d'un motif géométrique réalisé avec des tuiles vernissées. La livraison, qui a été repoussée de deux mois, est prévue pour le 28 février 2008.

■ Eric Tavemier

■ Moissey et ses commerces ...

L'épicerie de Moissey est ouverte maintenant depuis 11 ans ! Pour madame Thirion, fidèle au poste jour après jour, ce qui est important, c'est le service.

« J'aime ce que je fais : le contact avec la clientèle est riche, on n'aurait pas cela en restant à la maison ! » Chacun passe pour un dépannage, la presse ou même les produits frais pour le repas du jour. Pour les fêtes, elle propose des petits plats : salade de gambas, terrine de St Jacques, foie gras de canard ... De l'autre côté de la place, la boulangerie est tenue depuis bientôt six ans par la famille Cibil. Là aussi, le maître mot est le service. Monsieur au magasin, madame en tournée, il s'agit de répondre présent pour chacun, jour après jour.

Bienvenue aux nouveaux venus !

Depuis cet été, Christian Soubrier, 37 ans, a repris les rennes de la « Bergerie Comtoise ». Épaulé par ses deux filles, il propose une cuisine de spécialités franc-comtoises. Fort de près de 15 ans d'expérience en cuisine, mais aussi de gestion, il espère satisfaire les touristes de passage comme les habitants du secteur. Avec l'embauche début janvier de Sylvie Richard au service, la bergerie vous attend sur place, comme pour préparer vos cocktails ou autres manifestations familiales...

Tél : 03 84 70 68 48



La « fontaine fleurie » a également ouvert ses portes récemment sur la place de Moissey. Madame Dubreucq, fleuriste depuis 10 ans, a suivi son mari pour venir chez nous. Elle offre plantes, fleurs coupées et compositions pour toutes occasions. Livraison gratuite sur le secteur. Tél : 03 84 70 31 22.

Les commerçants de nos villages sont précieux pour tous ceux qui ne peuvent facilement se déplacer, ils contribuent à notre qualité de vie ... Sachons penser à eux pour nos achats !

■ Pascal Blain

■ Menotey s'offre un nouveau cœur

Dans le cadre de l'opération "cœurs de villages", les élus de Menotey ont réfléchi à l'aménagement de la place du Fournil.

En effet, la boulangerie Boch qui s'y trouvait était fermée depuis 1994 et les bâtiments étaient vétustes. Après plusieurs études, la décision a été prise de confier à l'Office HLM de Dole, la création d'une "maison de ville", pouvant accueillir deux logements. Cette réalisation contribue au desserrement de l'habitat social, beaucoup trop concentré sur la ville de Dole. Une place, composée d'un espace de rencontre, d'un petit kiosque et de plusieurs emplacements de stationnement a été aménagée pour offrir à tous un espace de convivialité au cœur du village. L'inauguration officielle de ce nouvel espace collectif est fixée au mardi 22 janvier à partir de 15h : toute la population est invitée à se joindre à la manifestation qui sera suivie d'un vin d'honneur.



Les Boîtes Frasniennes en concert gratuit !

Mardi 26 février 2008 de 18h15 à 19h à l'Auditorium Karl Riepp à Dole
4 voix à capella: Myriam Lacroix, Sylvie Lemarchand, François Chapuis et Bernard Jacob. Le plaisir de chanter, des chansons de la Renaissance et des créations originales humoristico-musicales

Ce bulletin de Serre Vivante est tiré sur papier recyclé à 5000 exemplaires et distribué sur les 58 communes du massif de la Serre



■ **Carrière de Moisseuse : Fin de l'exploitation mi 2008**

L'arrêté préfectoral n°1140 du 27 juillet 1998 autorise l'activité de la société des carrières de Moisseuse et fixe la quantité totale à extraire à 2 300 000 tonnes. Il précise que l'extraction doit être conduite en deux périodes : 960 000 T sur les 5 premières années et 1 340 000 T au cours des 7 dernières, selon les modalités définies par le carrier lui-même. Les valeurs déclarées annuellement par l'exploitant reflètent cependant une extraction beaucoup plus intensive et plus rapide qu'initialement prévue.

En 2002, fin de la première période, la société des carrières de Moisseuse avait en effet extrait 1 422 400 T (148% du tonnage autorisé) et fin 2006 un total cumulé de 2 310 000 tonnes. Les faits sont là : c'est donc avec plus de deux ans d'avance que la carrière de Moisseuse a épuisé son quota. Depuis le 1er janvier 2007, l'exploitation de la carrière est réalisée en dépassement de l'autorisation réglementaire ... Interrogé sur le sujet par Dominique Biichlé, présidente de la fédération Jura Nature Environnement, le préfet du Jura confirme la chose dans une correspondance datée du 15 octobre, tout en accordant un sursis au carrier : « ... en retenant la valeur moyenne autorisée de 250 000 t/an sur 11 ans et les valeurs de matériaux extraits depuis le 28 juillet 1998... il restait au 31 décembre 2006 à l'exploitant 440 000 tonnes de matériaux à extraire. L'extraction arriverait à terme mi 2008, sauf à extraire annuellement moins de matériaux. L'exploitant a indiqué qu'il envisageait de déposer une nouvelle demande d'autorisation d'exploiter... et il sait qu'une telle procédure demande, à minima, 1 an d'instruction. À ce jour, aucun dossier n'a été déposé en Préfecture et l'exploitant sait qu'il risque d'être confronté à un arrêt d'exploitation mi 2008 ... Il est du ressort de l'exploitant de gérer le devenir de son entreprise et de ses salariés vis-à-vis d'échéances réglementaires qui lui ont été rappelées à plusieurs reprises. ». Les éléments développés dans ce courrier ne nous semblent pas de nature à justifier une situation d'exception... Une erreur d'appréciation du potentiel du gisement, ou l'hypothétique dépôt par l'exploitant d'une nouvelle demande d'autorisation d'exploiter, dont il est effectivement question localement depuis 2004, ne peuvent en aucune façon tenir lieu d'argument... à moins que la loi ne s'applique pas aux industriels comme aux particuliers !

Environnement contre économie ?

Le nouveau projet représenterait, pour la faune comme pour l'ensemble des usagers de la forêt, une véritable césure du massif. L'impact sur l'environnement de la Serre, massif des chauves-souris, n'a pas encore été évalué et c'est bien pourquoi la demande d'autorisation n'a pas encore été reçue en

préfecture ! Porté par la société Pernot, filiale de Bouygues, ce projet soulève beaucoup de questions ... Malgré nos interpellations, il n'évolue pas significativement. Nous discutons essentiellement sur le tonnage concerné (500 000 T/an). La durée de l'autorisation, 30 ans, est aussi très discutable (le carrier évoque un retour sur investissement très long). En effet, les normes évoluent vite, et bien avant une décennie, les carrières sont souvent en infraction avec la réglementation ... C'est en fait la situation actuelle de la carrière de Moisseuse mise en demeure en mars 2007 par le préfet constatant que l'exploitation de cette installation est réalisée dans des conditions irrégulières (sécurité des personnels et des riverains, absence de communication des mesures de retombées des poussières, des analyses des eaux collectées avant rejets dans le ruisseau, ...). De plus, un jugement du tribunal de Dole vient également de condamner l'exploitant pour pollution du milieu naturel suite au procès verbal dressé par les agents de la police de l'eau ...

500 000 tonnes/an : une demande disproportionnée au regard des besoins locaux

La ressource en eurite du massif de la Serre est relativement bien connue. La partie exploitable est évaluée à 15 000 000 tonnes. L'entretien des 3 550 kms de routes du Jura nécessite l'apport d'environ 70 000 tonnes par an. En 2006 les carrières de Moisseuse ont contribué pour 50% seulement à la satisfaction de ce besoin. Il existe en effet des solutions alternatives performantes pour approvisionner les chantiers du sud du jura à partir des carrières d'Igé (proche de Macon) en Saone et Loire ou de Courzieu dans le Rhone. De cette dernière carrière, les matériaux peuvent être acheminés par le rail depuis le front de taille jusqu'à Lons le Saunier dans des conditions satisfaisantes, tant sur le plan environnemental, qu'économique. On peut évaluer à 100 000 tonnes annuelles, les besoins en roches éruptives des départements voisins (Doubs, Haute-Saône, Côte d'Or) où ce matériau fait défaut ; mais là aussi la desserte par rail depuis Courzieu offre une alternative à la roche de la Serre. Enfin, les

progrès du recyclage laissent augurer une relative stabilité, voire même un tassement, de la demande locale dans l'avenir. La qualité exceptionnelle du gisement de la Serre et sa taille limitée devrait conduire à une gestion spécifique de ce site, réservant l'usage des matériaux extraits à la confection de couche de roulement uniquement pour les autoroutes. Des roches calcaires peuvent généralement convenir pour la chaussée des routes départementales ... Extraire 500 000 tonnes annuelles pour en exporter en camion 80% vers des destinations lointaines n'est pas une solution acceptable, ni pour l'environnement, ni socialement ! Une gestion raisonnée de la ressource permettrait de ne pas l'épuiser avant au moins un siècle.

Un dédommagement des communes notoirement insuffisant

Le partage des richesses liées à l'extraction de l'eurite de la Serre est particulièrement inéquitable. Alors que sur le chantier TGV on offre près de 1 €/T pour un calcaire partout abondant, les communes de la Serre se voient proposer un prix de 0,28 €/T pour une roche d'exception ...

30 ans : une demande d'autorisation bien trop longue

Le code de l'environnement fixe à 15 ans la durée maximum pour une autorisation d'exploiter en milieu forestier. En arguant de l'importance des investissements, le carrier espère obtenir une dérogation. Mais rien ne justifie d'engager les communes sur une durée aussi longue ! Tous les 6 ans nous renouvelons nos conseils municipaux ... Pourquoi ne pas permettre aux prochains élus de renégocier les termes du contrat tous les 10 ou 12 ans ? Cela assurerait de coller au plus près à la réalité des marchés et de mieux prendre en considération les attentes des habitants. Car ce sont eux qui au quotidien apprécieront l'impact de l'activité de la carrière : trafic routier intense (10% du trafic sur l'axe Besançon/Dijon), poussières en suspension dans l'air, nuisances sonores, vibrations, ... Le développement d'activités de loisirs et de tourisme s'inscrirait bien davantage dans une perspective de développement durable ... L'avenir de la Serre est ailleurs. ■ **Pascal Blain**



■ Les carrières de meules d'Offlanges

Avec la collaboration de bénévoles de l'ARESAC (Association pour la Recherche et l'Étude des Sites Archéologiques Comtois), des recherches ont été menées pour recenser les extractions de meules dans le massif de la Serre. En 2004, ces travaux ont permis la découverte d'une série de carrières de grandes meules circulaires en grès sur la commune d'Offlanges. Puis en 2005, des sondages ont été conduits dans le but de préciser les techniques mises en œuvre pour l'extraction des meules ainsi que la chronologie des extractions.

Vue générale de la carrière contemporaine (Cliché Luc Jaccotey)

Un programme d'étude sur le massif de la Serre

Depuis 2005, un programme de prospection thématique est en cours sur l'ensemble du massif de la Serre et ses abords. Ce programme mené par Luc Jaccotey et Annabelle Milleville est soutenu par le Ministère de la Culture (DRAC, Service Régional de l'Archéologie), l'Inrap, la région Franche-Comté, le département du Jura, les communautés de communes Jura Nord et le Jura entre Serre et Chaux. Pour l'instant, les travaux ont principalement porté sur l'étude des meules en grès et en granite de la Serre depuis le Néolithique jusqu'aux époques les plus récentes. Cette étude a permis d'étudier plus d'un millier de meules dans les collections publiques (Musée, INRAP...) et privées de Franche-Comté. Des cartes de Diffusion des meules en grès de la Serre ont pu être dressées pour toutes les périodes depuis le Néolithique jusqu'à l'époque romaine. Ainsi les grès de la Serre ont été exploités dès les débuts de l'agriculture vers 5500 av. J.C. Ils se retrouvent dans bon nombre de sites régionaux, situés dans un rayon de 80 à 120 kilomètres, dont les villages littoraux de Chalain dans le Jura. A l'époque romaine les meules en grès de la Serre ont une diffusion plus limitée, de l'ordre de 40 à 60 kilomètres. Les recherches en cours dans le massif ont amené à la découverte de plus d'une dizaine de carrières de meule dont les plus anciennes peuvent être datées du Néolithique ou de la Protohistoire.

Les extractions de meules médiévales / modernes



L'extraction en quinconce de meules de 1,10 mètre de diamètre montre qu'il existait pour cette carrière une volonté de rationaliser l'exploitation. La technique d'extraction est toujours la même : après avoir tracé le pourtour de la meule sur le sol (à l'aide d'un charbon de bois placé au bout d'une ficelle), une tranchée est ouverte tout autour de la future meule à l'aide d'un pic de carrier. Un

premier segment en arc de cercle est creusé dans un sens, puis un second segment dans le sens inverse rejoint le premier. De grandes barres métalliques étaient enfin glissées dans des encoches pour décoller la meule en faisant levier. Des comparaisons peuvent être faites avec les carrières médiévales des Ecouges dans les Alpes ou celles d'Ecromagny dans la région des Milles Étangs.



Meule abandonnée en cours d'extraction

Les extractions de meules contemporaines



Traces d'outil sur la paroi de la tranchée d'extraction

La technique d'extraction est quelque peu différente. Les traces d'outils sur les parois montrent que la tranchée de détournement qui ceinture la meule est réalisée avec un outil à manche long et à pointe unique de type escoude. Cette tranchée d'une vingtaine de centimètres de large, à bords verticaux, permet au carrier de travailler à l'intérieur de celle-ci. Une série d'emboîtures est creusée sous tout ou partie du pourtour. Des coins en fer ou en bois sont introduits dans ces emboîtures. Pour Diderot dans son Encyclopédie " L'on y fait entrer des coins de bois, ensuite on remplit le creux avec de l'eau, qui en faisant gonfler les coins de bois que l'on a fait entrer dans l'entaille, font que la meule se fend et se sépare horizontalement". Parfois de profondes goulottes, appelées également "becs", sont aménagées sur les bords de l'extraction. Elles reçoivent des perches de bois sur lesquelles la meule est glissée pour être sortie de la carrière. La datation de ces extractions, par le mobilier archéologique, est située dans le courant du XIXe siècle. Des extractions similaires datées du XVII ou du XVIIIe siècle ont été observées à Vic-le-Comte dans la région de Clermont-Ferrand.



Emboîtures et coin métallique pour décoller la meule du substrat (cliché Luc Jaccotey)



Meule Néolithique découverte à Fresne-Saint-Mamès (70) en grès de la Serre

Cliché P. Haut - Inrap

■ Luc Jaccotey (Inrap, CNRS - UMR 6565), en collaboration avec Annabelle Milleville (Université de Franche-Comté, CNRS - UMR 6565)

■ **Maintenir un large espace vert agricole et naturel à l'entrée nord-est de Dole : gel de la zone de Brevans !**



Grand Dole : beaucoup trop de zones d'activité prévues !

La commission qui travaille à l'élaboration du SCOT du Grand Dole s'est réunie vendredi 23 novembre 2007. Le cabinet Urbicand chargé de l'étude a rappelé que le Grand Dole aurait sans doute besoin au plus de 80 ha de ZA à l'horizon 2020 ... et qu'il en avait programmé 270 ! Plusieurs intervenants ont insisté en vain sur l'effort à fournir pour réduire cette incohérence. A l'heure de la taxe professionnelle unique, chacun continue hélas de défendre sa zone : les élus de l'ex Jura dolois lorsqu'il est proposé d'enlever un petit bout à la zone Innovia pour maintenir un corridor vert nord/sud ou bien le Maire de Brevans qui ne veut pas abandonner celle située sur sa commune pour préserver un large espace vert agricole et naturel sur cette entrée de Dole ...

Un collectif citoyen pour réagir

Fin novembre, un collectif citoyen s'est mobilisé pour demander la préservation de l'une des dernières entrées de Dole en stoppant le développement de la ZA de Brevans. Grâce au soutien de nombreux habitants du secteur, il a diffusé une pétition dans les villages du nord-est de Dole, informé la presse qui a relayé ses positions, envoyé un courrier aux 107 élus du "Grand Dole" pour qu'ils demandent de mettre cette question à l'ordre du jour des commissions concernées

<http://www.pays-dolois-citoyen.org>

Depuis les années 80, les espaces naturels et les terres agricoles autour de Dole disparaissent suite à l'extension de l'urbanisation et plus particulièrement à l'implantation de zones d'activités commerciales. Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) qui est en cours d'élaboration à l'échelle de l'agglomération doloise insiste sur la nécessité de densifier l'habitat alors que dans le même temps les projets de création de zones d'activités pour les prochaines décennies dépassent largement les besoins.

Le déménagement du territoire ...

Il n'est par ailleurs pas possible de revendiquer le développement durable dans le SCOT et de continuer à ceinturer la ville de Dole de Zones d'Activités Commerciales qui n'apportent pas plus de services aux habitants mais :

- n'adoptent pas de démarche de développement durable comme la mise en commun des stationnements, la limitation de l'emprise avec des bâtiments commerciaux à plusieurs niveaux, l'utilisation de toitures végétalisées, la récupération de l'eau de pluie, l'utilisation des énergies renouvelables...
- favorisent les déplacements automobiles et la fermeture des commerces de centre ville et des villages alentour
- laissent des friches commerciales après la fermeture de plusieurs enseignes.
- favorisent le maintien de la précarité de l'emploi (temps partiel subi, horaires découpés, bas salaires...) dans de grandes enseignes qui se concurrencent.

Chacun peut encore agir !

Voici une proposition de courrier que chacun peut personnaliser ou adresser telle que à M. René de MENTHON, Président du Syndicat Mixte du Scot de la Région de Dole, 54, rue André Lebon, BP 458, 39109 Dole CEDEX.

Monsieur le Président du SCOT,

Nous refusons de voir l'une des dernière entrées de Dole où se trouvent encore des espaces naturels et agricoles sacrifiée au profit du développement de la zone d'activité située sur la commune de Brevans. Le développement de cette zone ne se justifie ni sur le plan de l'équilibre local en raison de la proximité de la zone des Epenottes non remplie et où des friches commerciales apparaissent déjà, ni sur le plan de la fiscalité locale puisque la taxe professionnelle unique va être instaurée à l'échelle de l'agglomération doloise.

Nous vous demandons d'intervenir auprès des élus membres du SCOT et de l'agglomération pour prendre les dispositions nécessaires afin de stopper l'extension de cette zone au nord de Dole et plus globalement de favoriser un véritable développement durable à l'échelle de l'agglomération doloise pour les prochaines décennies.

■ Loïc Audy, toucouch@free.fr et
Fabrice Billod-Morel, fbillodmorel@free.fr

■ CONSOM'ACTION

De l'éclosion à la «réforme», la détresse des poules de batterie



A l'âge de 4 mois, les femelles destinées à l'élevage intensif sont enfermées par groupe de 4, dans de petites cages, alignées en batteries sur plusieurs niveaux - jusqu'à 8 étages - dans des hangars aveugles pouvant contenir simultanément jusqu'à 70 000 oiseaux.

Les cages de batterie sont si petites que les poules ne peuvent ni ouvrir leurs ailes, ni marcher ou se retourner. Chacune d'entre elles ne dispose en largeur que d'une dizaine de centimètres, et passe son existence dans un espace de 550 cm2 environ, ce qui représente moins que la surface d'une feuille de papier A4. Des études se sont penchées sur l'espace requis pour permettre à chaque poule d'exprimer leurs comportements primordiaux. Pour exécuter ces mouvements, la surface moyenne nécessaire varie entre 475 cm2 (se tenir debout) à 1876 cm2 (battre des ailes). Dans une cage de batterie conventionnelle, à part se tenir debout sur leurs pattes, les poules disposent d'un espace vital trop restreint pour satisfaire aucun autre de leurs besoins. Un environnement déficient et une forte promiscuité peuvent engendrer des comportements de picage des plumes et de cannibalisme. Outre la ponte, la seule activité possible est une violence plus ou moins exacerbée au sein de groupes trop à l'étroit. Afin de prévenir ces comportements aberrants, de nombreuses poules sont débécquées à la lame chauffante quelques jours après leur naissance. A la suite de cette mutilation, les oiseaux mangent moins et perdent du poids pendant plusieurs semaines. Le tissu nerveux continue à se développer et forme une excroissance très sensible plus ou moins importante qui les gêne douloureusement pour manger. En élevage industriel, la vie ou la santé de chaque animal compte d'autant moins que la part du profit global à laquelle il contribue est faible. Le prix de vente par oiseau de ces poules de réforme est faible : trop mutilés, les corps ne peuvent pas être vendus comme viande. Ils sont par exemple destinés à la fabrication d'aliments pour chiens ou chats, aux « bouillonnons cube », ou au fourrage des raviolis...

Les cages de batterie sont si petites que les poules ne peuvent ni ouvrir leurs ailes, ni marcher ou se retourner. Chacune d'entre elles ne dispose en largeur que d'une dizaine de centimètres, et passe son existence dans un espace de 550 cm2 environ, ce qui représente moins que la surface d'une feuille de papier A4. Des études se sont penchées sur l'espace requis pour permettre à chaque poule d'exprimer leurs comportements primordiaux. Pour exécuter ces mouvements, la surface moyenne nécessaire varie entre 475 cm2 (se tenir debout) à 1876 cm2 (battre des ailes). Dans une cage de batterie conventionnelle, à part se tenir debout sur leurs pattes, les poules disposent d'un espace vital trop restreint pour satisfaire aucun autre de leurs besoins. Un environnement déficient et une forte promiscuité peuvent engendrer des comportements de picage des plumes et de cannibalisme. Outre la ponte, la seule activité possible est une violence plus ou moins exacerbée au sein de groupes trop à l'étroit. Afin de prévenir ces comportements aberrants, de nombreuses poules sont débécquées à la lame chauffante quelques jours après leur naissance. A la suite de cette mutilation, les oiseaux mangent moins et perdent du poids pendant plusieurs semaines. Le tissu nerveux continue à se développer et forme une excroissance très sensible plus ou moins importante qui les gêne douloureusement pour manger. En élevage industriel, la vie ou la santé de chaque animal compte d'autant moins que la part du profit global à laquelle il contribue est faible. Le prix de vente par oiseau de ces poules de réforme est faible : trop mutilés, les corps ne peuvent pas être vendus comme viande. Ils sont par exemple destinés à la fabrication d'aliments pour chiens ou chats, aux « bouillonnons cube », ou au fourrage des raviolis...



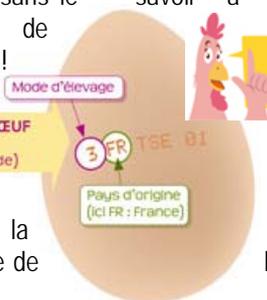
■ Choisir les bons œufs, guide du consommateur dur à cuire

Les œufs datés, œufs extra frais... ou les mentions fantaisistes telles que « œufs bien de chez nous » illustrées de paysages champêtres... n'illustrent en RIEN la vie des poules qui les ont pondus. Au contraire, ces stratagèmes commerciaux visent à vous faire oublier la réalité de l'élevage en batterie.

L'œuf de poule élevée en cage

Dans le cas de cages conventionnelles, les poules sont enfermées à 4 ou 5 dans une cage où la surface de vie de chaque poule est celle d'une feuille de papier A4. Mais il existe aussi des « cages aménagées » (avec perchoir, nid artificiel et coin litière...) qui peuvent entasser jusqu'à 60 poules par cage. Les poules en cage souffrent d'entassement, de stress, de fractures ... Les poules élevées en plein air ont-elles accès à un parcours extérieur en majeure partie recouvert de végétation (4 m2 de terrain par poule) en journée. L'agriculture biologique apporte les garanties de l'œuf de plein air avec en plus un cahier des charges soucieux du bien-être des animaux. Celui-ci offrant abris et végétation sur le parcours extérieur, imposant à l'intérieur un nombre de poules limité, une densité bien plus faible et une alimentation biologique à 90% minimum. Si vous êtes sensible à la souffrance animale, et pour ne plus contribuer sans le savoir à l'élevage en batterie, choisissez uniquement des «œufs de poules élevées en plein air» !

LIRE LE CHIFFRE IMPRIMÉ SUR L'ŒUF AVANT LES LETTRES FR (généralement le 1^{er} chiffre du code)



Lisez-vous le chiffre 3 ? Alors n'achetez pas ! Le chiffre 3 indique que l'œuf provient d'un élevage de poules en batterie !

Le chiffre imprimé sur la coquille avant les lettres FR vous dira la poule qui l'a pondu

Décodez les œufs

Code imprimé sur l'œuf	Traduction et mention obligatoire sur la boîte
0	œufs de poules élevées en plein air en agriculture biologique
1	œufs de poules élevées en plein air
2	œufs de poules élevées au sol
3	œufs de poules élevées en cage



En Europe, plus de 80% des poules élevées pour leurs œufs sont détenues dans des cages de batteries. En France, près de 38 des 55 millions de poules pondeuses sont ainsi retenues enfermées dans un environnement appauvri à l'extrême et un espace de vie minuscule. Dans ces conditions de privations intenses, les poules pondeuses endurent un an de détresse physiologique et comportementale. Les cages en batterie présentent une incompatibilité irrémédiable avec les besoins essentiels des oiseaux.

Contrairement à une idée reçue, les poules pondeuses ne sont pas les femelles des poulets « de chair ». Il s'agit de deux races différentes, sélectionnées en fonction de leur vitesse de croissance (poulets) ou de leur propension à pondre beaucoup d'œufs (pondeuses). Ainsi comme ils ne sont pas considérés comme rentables pour la production de poulets de chair, les poussins mâles des races de poules pondeuses sont triés après l'éclosion, puis tués par gazage ou par broyage.



Restrictions comportementales et promiscuité

Sélectionnées et poussées à pondre à la cadence la plus intensive, les poules pondent aujourd'hui près de 300 œufs par an. Ces rythmes de ponte imposés par la production accaparent pour la formation des coquilles les ressources en calcium présents dans l'organisme des poules. Dans l'impossibilité d'entretenir la solidité de leurs os au moyen d'exercice physique, les poules souffrent d'ostéoporose qui cause 30 à 35 % des décès survenant en cages de batterie. La pathologie évolue, chez les oiseaux affectés, en paralysie occasionnant souffrances, amaigrissement et lente agonie.



Des milliards de déchets et moi et moi et moi !

Dans le cadre de la 2ème édition de la Semaine Nationale de la Réduction des Déchets, Serre Vivante a mené une action de sensibilisation des consommateurs dans l'hypermarché Géant Casino de Dole.

L'Ascomade intervenait de son côté à l'Hyper U de Tavaux et Dole Environnement à l'Intermarché des Épenottes. L'accueil favorable réservé à ces actions par les responsables de la grande distribution marque l'évolution du temps. Nous espérons que bientôt, sous la pression toujours grandissante des consommateurs, les producteurs d'emballages fourniront les efforts indispensables pour réduire de manière significative nos déchets. Par ailleurs, en collaboration avec la MJC de Dole nous avons organisé le 9 novembre une soirée thématique. Après la projection du film documentaire de Cécile Couraud, «Déchets à Ménager», tous les sujets ont été abordés : la problématique des déchets, l'incinération, la réduction des emballages, le compostage, la réutilisation/réparation, la redevance incitative, ... L'assemblée nombreuse a pu questionner et réfléchir avec les invités du jour : Pascal BLAIN, président de Serre Vivante, Marcel BOILLAT, président des partenaires du tri, Jacques TERRAZ, président de Dole Environnement, David DORGE, représentant l'ALCG, Raymond METRA, président du Syndicat Départemental de Traitement des Ordures Ménagères du Jura et Denis SERGENT, directeur commercial du Géant Casino de Dole.

LE FILM

Chaque Français jette 560 kg d'ordures ménagères par an. Nos poubelles gonflent et 50% de leur volume est constitué d'emballages. Très peu sont recyclés. Actuellement, 80% de nos déchets partent en décharge ou en incinération, libérant dans l'atmosphère et les sols des effluents toxiques, qui remontent jusqu'à l'homme. Le fossé se creuse entre des politiques qui se veulent rassurantes et préventives, et les indus triels qui mettent sur le marché toujours plus d'emballages et de produits jetables. Le problème des déchets est toujours

la réponse se trouve en amont : comment produire moins de déchets ?

vu sous l'angle de l'élimination, alors que la réponse se trouve en amont : comment produire moins de déchets ?

L'incinération et son «mythe du feu purificateur» va complètement à l'encontre d'une telle démarche : axée vers la rentabilité, elle pousse à la création de déchets. Ce documentaire de 52 minutes réalisé par Cécile Couraud et produit par le CNIID, Centre National d'Information Indépendante sur les Déchets, propose donc d'autres solutions sans attendre des décennies d'empoisonnement comme avec l'amiante, le plomb ou le mercure.

Le déchet qui coûte et qui pollue le moins est celui qui n'est pas produit !

En 40 ans, nous avons doublé notre production de déchets.

En France, nous battons chaque année notre record de production de déchets ménagers !

Que deviennent nos déchets ?

- Tous les déchets que nous jetons dans la poubelle classique sont incinérés.
- Les déchets que nous triions sont compostés ou recyclés.
- Les déchets ultimes (déchet qui n'est plus susceptible d'être traité dans les conditions techniques et économiques du moment) sont enfouis dans des centres de stockage.

Pourquoi réduire nos déchets ?

- Parce que si tous les terriens consommaient comme un Français, **il faudrait trois planètes pour satisfaire tous les besoins.**
- Parce que nos ressources s'épuisent.
- Parce qu'ils sont source de pollution.
- Parce que tous les moyens d'élimination ont un coût économique et un impact sur l'environnement.
- Parce que tout comme le médecin recommande à ses patients de manger moins et plus sainement pour éviter les ennuis de santé, il est préconisé d'alléger sans tarder les

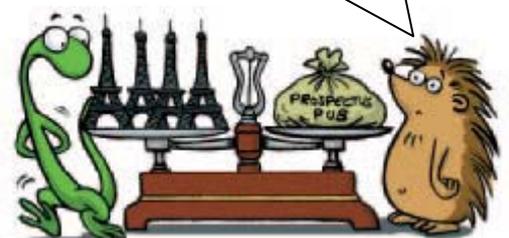
styles de vie gourmands pour éviter l'infarctus écologique et social.

Comment les réduire ?

- Tous les acteurs ont un rôle à jouer :
- en amont : les producteurs et les distributeurs (dans l'éco-conception des produits et leur mise en valeur dans les rayons),
 - en aval : les collectivités, les entreprises et les consommateurs (dans les choix d'achats, d'utilisations et d'éliminations des produits et dans l'évolution de nos comportements).

Chacun à notre niveau, nous pouvons agir, nous pouvons réduire notre production de déchets :

Si 5% des Français apposent un autocollant «STOP-PUB» et que cette demande est respectée, 40 000 tonnes de papier peuvent être économisées par an, soit quatre fois le poids de la Tour Eiffel.





■ Du bon usage des pelouses... pour les abeilles

Après un été très pluvieux et un automne poussant, nous avons tondu la pelouse cinq fois cette année ! Tant mieux pour ce qui dépasse : des fleurs !

Nous avons pu écouter une émission sur France Culture le 12 octobre 2007 qui relatait les problèmes des abeilles : très peu de résistance aux insecticides, manques de fleurs mellifères, différents virus (INRA Avignon). Et si les surfaces des pelouses (fleuries) produisaient du miel ?!!! De 850 000 ha en 1991 nous sommes passés, en France, à 1 080 000 ha en 2001 (source ministère de l'Agriculture ; www.gazonfg.org), dont 600 000 ha pour l'habitat individuel et collectif. Si l'on avait produit du blé sur cette dernière surface (5 t/ha/an), on obtiendrait, pour 60 millions d'habitants, chacun 50 kg par an. La suppression des jachères (1,5 million ha) en 2008 pour une plus forte production de blé induira une forte disparition de fleurs. Il est donc judicieux de moins tondre, d'ensemencer du trèfle et des graminées de prairie (moins chères, plus faciles à tondre). Les plantes les plus mellifères de la pelouse sont : le trèfle blanc ou hybride, le pissenlit. Et puis qui sait, après une baisse attendue du prix du blé, nous aurons une baisse du prix du miel. Les producteurs doivent aussi gagner leur vie, mais abondance ne nuit point ! Mieux : diversité, équilibre, durabilité profitent à tous !

■ Paul Migeon

Journal d'information du massif de la Serre édité par l'Association Serre Vivante

Ferme GAEC de l'Aubépine 39 290 Moissy

tirage : 5 000 exemplaires

mél: serre.vivante@wanadoo.fr

Site Web : <http://perso.orange.fr/serre-vivante>

Conseil d'Administration :

Pascal BLAIN, président, Menotey, Jean-Claude LAMBERT, vice-président, Romange, Bénédicte RIVET, vice-présidente, Moissy, Christine van der VOORT, secrétaire, Romange, Guillaume BERTEAUD, secrétaire, Rainans, Marie-Thérèse BLANCHON, trésorière, Frasne-les-Meuillères, Christian LANGLADE, trésorier, Amange, Paul MIGEON, Montmirey-le-Château, Colette Penneçot, Dole, Laurent CHAMPION, Chevigny

■ Le puits canadien

Appelé aussi puits provençal, c'est un système géothermique dit de surface qui sert de climatisation naturelle.

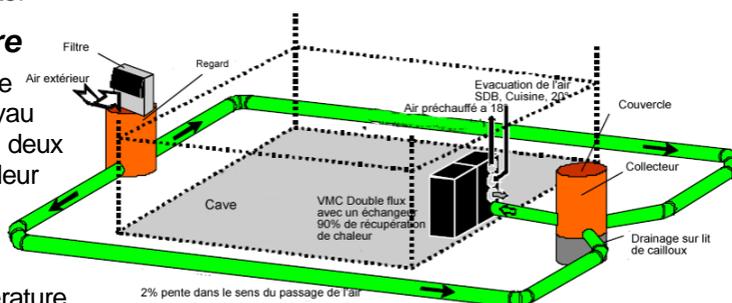
Le puits canadien consiste à faire passer, avant qu'il ne pénètre dans la maison, une partie de l'air neuf de renouvellement par des tuyaux enterrés dans le sol, à une profondeur de l'ordre de 2 mètres. En hiver, le sol à cette profondeur est plus chaud (environ 5°C) que la température extérieure : l'air froid est donc préchauffé lors de son passage dans les tuyaux. Avec ce système, l'air aspiré par la Ventilation Mécanique Centralisée ne sera pas prélevé directement de l'extérieur (via les bouches d'aération des fenêtres), d'où une économie de chauffage. En été, le sol est à l'inverse plus froid (environ 15°C) que la température extérieure : ce "puits" astucieux va donc utiliser la fraîcheur relative du sol pour tempérer l'air entrant dans le logement. On utilise donc simplement l'inertie thermique du sol pour prétraiter l'air ventilant les bâtiments.

Mise en œuvre

La circulation de l'air dans un tuyau enterré à environ deux mètres de profondeur (plus c'est profond, plus on se rapproche

d'une température constante de 10°C) est

généralement réalisée grâce à un ventilateur. Les tuyaux ne doivent pas être d'un diamètre trop important afin de faciliter les échanges thermiques (+/- quinze centimètres de diamètre). Ce système est encore, malheureusement, très insuffisamment utilisé, alors que son coût d'installation serait marginal s'il était prévu lors de la construction. Le dimensionnement d'un puits canadien ne peut se faire sans une approche globale de la ventilation de la maison.



■ Éco-logis à l'allemande

Au cœur de l'éco-quartier de Fribourg-en-Brigau, une "cité solaire" existe depuis 1999. Ses habitants vivent dans des maisons qui produisent plus qu'elles ne consomment !

Des petites maisons de couleurs vives collées les unes aux autres, des panneaux bleuâtres qui brillent sur les toits, pas de voitures dans la rue : vous voilà dans la "Solarsiedlung", la "cité solaire" de Fribourg-en-Brigau. Fribourg est l'archétype d'une ville qui vit au quotidien avec les énergies renouvelables. Située au sud de l'Allemagne, au milieu de la Forêt-Noire, Fribourg est ensoleillée 1815 heures/an. Des conditions idéales pour l'exploitation de l'énergie solaire. Cette ville de 200 000 habitants est devenue LA ville solaire d'Allemagne. Le projet phare de la ville est le quartier Vauban, ancien terrain militaire transformé en éco-quartier en 1996. En 1999, une société fait construire une cité solaire au cœur du Vauban. Les habitants y vivent dans des maisons spécialement conçues et appelées Plusenergiehaus. Leur principal atout : produire grâce au soleil plus d'énergie qu'elles n'en consomment. Au total, une maison de la cité solaire consomme un dixième de l'énergie d'une maison classique. Le surplus d'électricité est réintroduit dans le réseau de la ville. Les habitants de la "Solarsiedlung" en profitent ! Une maison de 140 m² peut ainsi rapporter 5 000 € par an à ses propriétaires. A cela s'ajoutent d'importantes économies de chauffage (jusqu'à 1 800 €/an).

Une atmosphère chaleureuse.

À l'intérieur, le sol et les murs sont revêtus de chêne clair. Côté sud, une grande baie vitrée fait entrer la lumière et la chaleur du soleil. La structure des maisons offre au rez-de-chaussée un espace ouvert. Cette vie ensoleillée a un prix : les matériaux spéciaux et les prix du terrain exigent un investissement au moins 15% supérieur à celui nécessaire pour une maison conventionnelle ... que le propriétaire récupérera au fil du temps avec la vente de l'électricité produite.

Le pic Mar (Eric Heymans)



UNE AVIFAUNE RICHE MAIS PEU CONNUE

Apparus il y a 140 millions d'années les oiseaux sont un des groupes d'animaux qui a su coloniser l'ensemble de la planète. Les hommes ont toujours été fascinés par la capacité des oiseaux à voler. Les oiseaux sont liés à leurs milieux, malgré leur capacité à parcourir des milliers de kilomètres lors de leurs migrations.

La serre est un massif forestier important de 3500 hectares. Sa quiétude offre à différentes espèces d'oiseaux un habitat idéal pour nicher. Malheureusement peu d'observations et aucune étude sur les oiseaux n'avaient été réalisées jusqu'alors sur le massif. L'association Serre vivante a donc décidé d'effectuer cette étude avec l'aide de la communauté de commune « le Jura entre Serre et Chaux ». Cette étude fait le bilan des oiseaux présents sur le massif de la Serre en 2007.

alisés pour obtenir une vision globale du peuplement. Puis il a été recherché plus précisément certaines espèces d'oiseaux comme les milans, busards, pics, engoulevents ...

Les IPA

Le principe est de relever tous les contacts durant une durée déterminée (20 minutes) à un point fixe. Cette méthode permet d'établir un état des lieux des populations d'oiseaux communs et d'évaluer l'état de

LES OISEAUX DU MASSIF DE LA SERRE

conservation des espèces. Elle permet de comparer l'abondance relative d'une espèce dans des milieux différents et d'appréhender l'évolution sur le long terme. On répertorie l'espèce et le nombre de contacts. Les contacts sont notés selon le code suivant :

- ▶ Individu isolé et cris : 0,5
- ▶ couples ou mâles chanteurs : 1.

28 points ont été réalisés sur le massif, 2 autres points sur le Mont Guérin.

Sur le Massif de la Serre 115 espèces ont été observées, grâce à la diversité des habitats. Pour les milieux ouverts, le paysage de bocage et de prairie est apprécié par la Huppe fasciée. La Piegrièche écorcheur, l'Alouette lulu et l'Engoulevent d'Europe sont présents sur les pelouses sèches. Le massif de la Serre étant essentiellement forestier, il présente un fort intérêt pour les Pucidés. En effet, il accueille 6 espèces de pics. Les chênaies avec du bois mort leur sont fortement favorables. Le site est fréquenté par de nombreuses espèces de rapaces ce qui montre la présence importante de proies. Le Milan noir et la Bondrée apivore sont bien présents sur le massif. L'observation anecdotique du Busard Saint-Martin et l'Aigle botté en montre la richesse. Cette étude fait un premier état des populations locales d'oiseaux. La méthode des IPA permettra un suivi des populations sur le long terme.

■ Benoit Toury



sur le terrain : Benoit Toury en compagnie de Jean-claude Lambert, Christian Langlade et Pascal Blain



La recherche des oiseaux présents sur le massif

Pour caractériser le peuplement aviaire du massif de la Serre, il a été utilisé deux méthodes d'inventaire. Des points d'Indices Ponctuels d'Abondance (IPA), ont été ré-

Prospection par espèces

Il a été recherché plus particulièrement certaines espèces protégées. La recherche d'indices de nidification est réalisée principalement par des prospections visuelles sur les milieux pouvant être fréquentés par les espèces.

Les oiseaux

LA PIE-GRIÈCHE
ÉCORCHEUR*Lanius collurio*

Photo : Sol Michaël

La pie-grièche écorcheur fréquente les régions ouvertes et sèches à végétation buissonneuse. Son régime est constitué principalement d'insectes, mais aussi de petits mammifères. On la compare souvent à un petit rapace. La pie-grièche est un oiseau migrateur qui arrive en mai. Après que les couples se soient formés, les adultes construisent un nid dans un buisson généralement épineux. La femelle couve environ 5 œufs. Les jeunes quittent rapidement le nid. En août on peut voir les jeunes pies-grièches au sommet des buissons attendant d'être nourries par les parents. Les adultes n'élèvent qu'une seule couvée par an. Cette espèce est en nette régression, menacée par la modification et la disparition de ses habitats, l'arrachage des haies et l'utilisation de pesticides... Sur le massif de la Serre la pie-grièche est encore très présente, on peut l'observer sur tous les milieux ouverts.



Photo : Sol Michaël

LA HUPPE
FASCIÉE*Upupa epops*

Cet oiseau est facilement reconnaissable à sa huppe et à son vol onduleux de papillon. La huppe vit dans les bocages avec des haies, bosquets et vergers, elle apprécie les murets et tas de pierres. Elle se nourrit surtout de larves d'insectes et d'invertébrés qu'elle trouve avec son grand bec. Pour nicher elle oc-



cupe fréquemment d'anciennes loges de pics, mais se contente souvent d'une anfractuosité dans un mur. Le nid est un simple amas de débris végétaux, où sont déposés de 5 à 7 œufs. La huppe se reproduit d'avril à juin. Après l'éclosion des œufs, l'accumulation des déjections des poussins répand une odeur nauséabonde autour du nid. Cet oiseau migrateur devient de plus en plus rare, les effectifs de la huppe ont chuté ces 20 dernières années ... Le massif de la Serre, présente encore quelques couples de huppés. Preuve de la richesse du bocage du massif.

L'ENGOULEVENT
D'EUROPE*Caprimulgus europaeus*

L'engoulevent d'Europe un oiseau discret, de la taille d'un merle, cet



Photo : Dutilleul Simon

oiseau se camoufle grâce à son plumage. Il fréquente les pelouses sèches et les coupes forestières. Il se nourrit d'insectes qu'il capture en vol. Il chasse au crépuscule ou durant la nuit. Le jour, il se repose couché à terre ou sur une branche. Seul son chant trahit sa présence, c'est est un ronronnement typique, rappelant le bruit d'un solex. L'engoulevent est un oiseau migrateur qui arrive fin mai pour nicher.



La femelle dépose un ou deux œufs dans une légère dépression du sol, directement à terre. C'est ensuite les deux parents qui couvent. L'espèce est menacée à la suite de la modification de son habitat, du changement des techniques sylvicoles, du reboisement des pelouses. Sur le massif de la Serre l'engoulevent est encore présent mais malheureusement les effectifs sont très faibles en raison de la fermeture des pelouses sèches. Taille : 26 à 28 cm, envergure : 54 à 60 cm, poids : 75 à 100 g



Photo : Sol Michaël

LE MILAN NOIR

Milvus migrans

Le milan noir est un rapace de la taille d'une buse. Il se reconnaît facilement par sa queue triangulaire légèrement fourchue. Cet oiseau fréquente les zones de bocages, il apprécie la présence de zones humides. Le milan a des tendances charognard, il consomme en grande majorité des proies mortes mais chasse aussi de petits animaux dans les prairies. Le milan noir construit son aire dans des grands arbres isolés. Son nid est constitué de branchages et l'intérieur est rempli de chiffons, de papiers, de détritux. Fin avril, la femelle pond 2 à 3 œufs. Le Milan noir est un oiseau migrateur dont les populations ont fortement régressées. Les causes du déclin sont multiples: les empoisonnements et la modification des pratiques agropastorales en sont les principales causes. Sur le massif le milan noir apprécie les prairies où il se nourrit essentiellement de petits rongeurs. Taille : 55 à 60 cm, envergure : 135 à 155 cm, poids : 650 à 950 g, longévité : 23 ans

Photo : Alain Baltazard



**LA BONDRÉE
APIVORE**

Pernis apivorus

Ce rapace semblable à une buse, se différencie de celle-ci par une tête plus fine en avant et des ailes un peu plus longues. La bondrée apivore fréquente les forêts. Elle niche dans les futaies dans un ancien nid de corvidé. Elle se nourrit d'insectes principalement d'hyménoptères dont elle déterre les nids. Elle recherche sa nourriture dans les clairières et sur le pourtour du massif. La bondrée apivore est un rapace migrateur, elle arrive en mai, les couples se forment, la femelle pond 2 à 3 œufs. Dans la Serre la bondrée apivore est bien présente du fait de la richesse en insectes du massif et de sa quiétude.

ovale. Une fois abandonnés, les anciens trous de pics sont occupés par des mésanges, des sittelles mais aussi par des rongeurs, des martres et même par des abeilles et des guêpes. Le pic noir est menacé notamment par la disparition des habitats, la diminution des grands massifs forestiers et la coupe des vieux arbres. Le massif de la Serre étant important, le pic noir est bien présent. Les lieux sont occupés par de nombreuses espèces de pic, chacune exploitant différentes ressources de la forêt.

l'unique couvée annuelle. L'incubation dure 14 ou 15 jours. Les jeunes restent environ deux semaines au nid. Taille : 24 cm, poids : 65 à 78 g

LES MIGRATEURS

Sur le massif de la Serre on peut observer le passage de nombreux oiseaux migrateurs comme la cigogne blanche qui migre en utilisant les courants d'air chaud et peut ainsi se déplacer sur plusieurs kilomètres sans battre des ailes. Les rapaces migrateurs comme la bondrée et les milans utilisent aussi cette technique pour migrer sans dépense d'énergie. Chaque année un nombre important d'oiseaux passent au dessus de nos têtes, car l'alouette, les pinsons et de nombreuses autres espèces communes migrent en masse.

**LE PIC
CENDRÉ**

Picus canus

Le pic cendré fréquente les forêts mixtes, affectionnant plus particulièrement les hêtraies avec beaucoup de bois mort. Il se nourrit principalement à terre, souvent sur du bois mort, des souches. Son nid est creusé principalement dans des hêtres la plupart du temps morts ou dépérissants. La femelle y pond 7 à 9 œufs. Il n'y a qu'une seule nichée par an. Cette espèce est en très forte régression en raison de la disparition des vieilles forêts



**MASSIF
DE LA
SERRE**



Le Massif de la Serre est un site Natura 2000 désigné au titre de la directive "Habitats" qui présente un fort intérêt avi-faunistique.

L'importante forêt, favorise différentes populations de pics grâce à la présence de chênaies. Le massif abrite aussi différentes espèces de rapaces comme le faucon pèlerin. Le site de la Serre est un des rares sites du Jura où l'aigle botté pourrait nicher. Enfin les pelouses sèches sont occupées par l'engoulevent d'Europe, avec de nombreuses zones favorables à cette espèce. Cette étude a permis de définir l'état de conservation des populations d'intérêt communautaire afin de pouvoir proposer le passage du site à la directive "Oiseaux". Les résultats de l'étude portant sur les oiseaux ont été présentés au Comité de pilotage Natura 2000 en juillet 2007, qui les a approuvés et a donné son accord pour que le site puisse bénéficier d'une nouvelle consultation en vue d'une inscription au titre de la directive "Oiseaux".

Photo : Valat & Bourgogne



**LE PIC
NOIR**

Dryocopus martius

Le pic noir est le plus grand pic d'Europe, ce grand oiseau noir se reconnaît facilement à sa calotte rouge. Il affectionne indifféremment les grands massifs de conifères ou de feuillus. Il apprécie les peuplements diversifiés. Il s'accommode de toutes les essences (hêtres, sapins, mélèzes, pins) mais a une préférence pour le hêtre. Il est à la fois végétarien et insectivore. Il se nourrit principalement de fourmis et d'insectes xylophages. Solitaires le reste de l'année, les pics noirs commencent à parader en janvier. Le nid est creusé dans le tronc d'un arbre sain ou malade. Il s'agit en général d'une grande ouverture

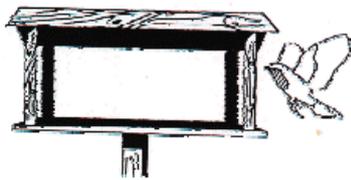


LE LORIOT D'EUROPE

Oriolus oriolus

Le loriot fréquente les boisements de feuillus, même peu étendus, avec des arbres ayant une hauteur suffisante. On le rencontre dans les peupleraies, les parcs, ... son régime alimentaire est composé d'insectes et de fruits. La femelle construit seule une nacelle accrochée par les bords à deux branchettes ; elle la garnit de laine et de crins. Elle y pond les 3 ou 4 œufs de

Les oiseaux dans le massif de la Serre



NOURRIR LES OISEAUX

L'habitat naturel diminue régulièrement. Les haies ont tendance à disparaître. Les pratiques agricoles encouragent les agriculteurs à préparer rapidement leurs terres pour les prochaines récoltes, en enfouissant les restes de celle passée. Cela diminue les ressources alimentaires des oiseaux. En hiver, ceux-ci consacrent la quasi-totalité de la journée à rechercher de la nourriture, notamment pour résister au froid. Une tâche difficile, freinée par la température elle-même, la raréfaction des insectes et des graines, et l'apparition de la neige et du verglas qui masquent les ressources alimentaires. Les jours étant également plus courts, les oiseaux ont alors moins de temps pour trouver leur ration quotidienne. En hiver, l'homme peut rendre la vie des oiseaux plus douce en donnant un petit coup de pouce à la nature. Mangeoires et distributeurs d'eau peuvent facilement être installés dans les jardins comme sur les balcons. Mais attention, toute nourriture n'est pas bonne à donner aux oiseaux et contrairement aux idées reçues, certains aliments comme le riz cru peuvent être dangereux.

COMMENT PROCÉDER ?



Où placer la mangeoire ?

Préférez un endroit abrité des intempéries et plutôt ensoleillé, bien dégagé pour que les oiseaux puissent surveiller l'arrivée de prédateurs, mais suffisamment près d'arbres où ils pourront se percher. Placez-la de façon à pouvoir facilement observer les allées et venues de vos hôtes.

A quelle période ?

Commencez avec les premiers jours de gel (fin octobre à fin novembre selon la région). Dès que

le temps se radoucit définitivement (vers mars), arrêtez progressivement le nourrissage. Pendant la belle saison, alimenter des mangeoires devient inutile et même néfaste pour les oiseaux car la chaleur peut favoriser l'apparition d'épidémies (salmonellose...) qui peuvent décimer les oiseaux de votre jardin.

A quelle fréquence ?

Le nourrissage doit être constant et régulier car les oiseaux prendront l'habitude de visiter vos mangeoires à des moments déterminés de la journée. Comme les oiseaux dépensent beaucoup d'énergie à lutter contre le froid pendant la nuit, le mieux est de remplir les mangeoires le matin au lever et de prévoir un second remplissage en fin d'après-midi si nécessaire.



Quelle quantité donner ?

Très variable suivant l'environnement de votre jardin, il faut toutefois s'efforcer d'être raisonnable en la matière. Un nourrissage intensif peut attirer des oiseaux en nombre excessif, notamment des oiseaux grégaires (moineaux, étourneaux, pigeons...) et augmenter les risques d'épidémies ou de prédation, provoquer des comportements agressifs (les plus gros chassant les plus petits des mangeoires), ou des plaintes de votre voisinage. La quantité à distribuer doit bien sûr être modulée en fonction des conditions climatiques : par temps de gel, intensifiez le nourrissage puis diminuez-le dès que le temps radoucit.

Comment entretenir vos mangeoires ?

Il est important de nettoyer les mangeoires régulièrement (quotidiennement pour les mangeoires-plateau et hebdomadairement pour les autres) afin d'éviter la transmission de maladies par les fientes ou les restes d'aliments. Pour les mêmes raisons, évitez de répandre la nourriture directement sur le sol et pensez à déplacer votre poste de nourrissage au moins une fois pendant l'hiver. Après la



saison de nourrissage, nettoyez vos mangeoires avec de l'eau savonneuse, rincez et séchez-les.

Effectuez les réparations nécessaires puis stockez-les dans un endroit bien sec. Penser à l'eau, installer un récipient peu profond et le remplir d'eau tiède, les oiseaux pourront se boire et se laver.

Au menu ...

Les incontournables

Les aliments riches en lipides et donc en énergie seront très appréciés par de nombreux oiseaux : la graisse (beurre, margarine, saindoux, ...) seuls ou en mélange avec des graines, les graines de tournesol, les cacahuètes (non salées et non grillées) décortiquées ou en coques, les fruits secs (noisettes, noix, amandes, ...) décortiquées voire concassées. Les petites graines, indispensables aux passereaux à bec fin (rouge-gorge, accenteur mouchet...) : millet, avoine, chènevis (chanvre), alpiste, navette, pavot... ou les flocons d'avoine, le maïs concassé, le blé, l'orge. Les fruits : pommes, poires, pour les merles et grives ; noix de coco fraîche pour les mésanges, raisins secs. Vers de farine : pour les insectivores (rouge-gorge, accenteur mouchet, troglodyte, roitelets...). Leur élevage se pratique dans un petit terrarium contenant du son humidifié.

Aménager un abreuvoir est important car l'eau est aussi nécessaire aux oiseaux. En hiver, ces derniers ont beaucoup de mal à trouver des points d'eau. L'abreuvoir devra être maintenu libre de glace et aidera ainsi les oiseaux à réduire leurs dépenses énergétiques durant une période cruciale de gel ou de neige. Par temps froid, les oiseaux se baignent pour maintenir leur plumage en bon état de conserver la chaleur. Sans eau, les oiseaux diminuent leurs capacités de vol et les qualités isolantes de leurs plumes.

Les gourmandises

à ne donner qu'en petites quantités

Les pommes de terre cuites : appréciées des merles et grives, geais... Les fromages secs : croûtes, dés, fromage râpé. Le riz ou les pâtes cuits : pour les tourterelles, les moineaux. Les miettes de pain ou de gâteau.

Les aliments dangereux

Ne jamais donner d'aliments salés, de pain sec ou de biscottes, de déchets de pâtisserie, de noix de coco desséchée, qui gonflent et provoquent des troubles digestifs, de lait, de larves de mouches (asticots, très résistants, ils peuvent perforer l'estomac des oiseaux), de graines de lin ou de ricin qui sont toxiques.

■ Fiche réalisée grâce à la Ligue pour la Protection des Oiseaux (<http://www.lpo.fr>)

■ A quoi sert le développement durable ?

par Jean-Marc JANCOVICI



Les modes sont des facteurs puissants pour guider nos comportements. Que les résultats en aient été heureux ou malheureux, le propre de la mode a toujours été de substituer l'émotion à la réflexion, et de remplacer l'analyse par le mimétisme. Cela a bien sûr valu pour les idées encore plus que pour les objets. Aujourd'hui, l'une des idées très à la mode est la notion de "développement durable", imparfaite traduction du terme anglais "sustainable development" (développement soutenable), et qui se définit comme "un développement qui satisfait les besoins de la génération actuelle sans compromettre ceux des générations futures"

Cela part assurément d'un bon sentiment de souhaiter l'épanouissement de tout le genre humain, présent et à venir, partout et tout le temps, mais l'existence d'un tel concept est-il d'un quelconque intérêt pratique pour mieux y parvenir ? Permet-il de déboucher sur un projet de société particulier, ou de tracer des voies particulières pour l'avenir ? A bien y regarder, cela n'est hélas pas le cas : cette définition n'a malheureusement aucune portée opérationnelle, en ce sens qu'elle ne fournit de réponse objective ou d'aide à la décision pour aucune des deux questions précédentes.

Parlons de nos besoins ...

Le développement durable nous aide-t-il à fixer des limites à notre empreinte sur la planète ? Non : il est parfaitement impossible de faire correspondre à la définition du "développement durable" un état particulier du monde physique, car personne ne sait définir les besoins des générations présentes de manière univoque, et donc la quantité de ressources nécessaires qui y correspondent. Avons-nous "satisfait nos besoins" depuis que notre espérance de vie a dépassé 40 ans ? Où faudra-t-il attendre que chacun d'entre nous vive 120 ans pour que nous nous estimions repus ? Avons-nous "satisfait nos besoins" lorsque nous disposons de 10 m² chauffés par personne, ou cela sera-t-il le cas uniquement quand tout terrien disposera de 150 m² chauffés, plus un jacuzzi et un sauna privé par personne ? Avons-nous satisfait nos besoins lorsque chaque terrien dispose de 0,5 tonne équivalent pétrole d'énergie (niveau d'un Indien, en gros), ou est-ce 7 tonnes équivalent pétrole par habitant de la planète (niveau d'un Américain) qui correspond à cet état de plénitude ? Avons-nous "besoin" de prendre l'avion 1, 50, ou zéro fois au cours de notre existence ? Avons-nous "besoin" de manger 20, ou 100 kg de viande par an ? Avons-nous "besoin" d'avoir 1, ou 10 cadeaux à chaque anniversaire ? Avons-nous "besoin" de zéro, une ou deux voiture(s) par ménage ? Il faut bien admettre que c'est la notion même de "besoin" qui, passés les besoins vitaux (boire, manger, dormir, se protéger du froid

et des prédateurs, perpétuer l'espèce) sur lesquels il est à la rigueur possible de s'accorder, ne correspond à aucune consommation de ressources précise : aucune aide pour fixer un objectif ou une limite n'est donc fournie par l'énoncé du développement durable, or gérer c'est souvent fixer des objectifs et des limites. Enfin "besoins" individuels et "besoins" collectifs peuvent être parfaitement antagonistes, et le "développement durable" ne nous fournit alors pas non plus l'ombre d'une solution pour arbitrer entre les deux : au nom de considérations sociales et économiques, nous avons "besoin" de garantir à tout le monde le droit de rouler en voiture, mais au nom de considérations environnementales nous avons aussi "besoin" d'émettre de moins en moins de gaz à effet de serre, ce qui est difficile à envisager avec la mobilité actuelle. Où est la solution pour choisir entre les deux dans l'énoncé du développement durable ?

Et du futur

Voilà pour le présent, mais il est tout aussi impossible de faire correspondre à cette définition du développement durable un état particulier du monde futur. D'abord, quel horizon de temps associe-t-on au "futur" ? Le "développement" actuel, c'est à dire, en clair, la prolongation des tendances, doit-il être "durable" (ou soutenable, peu importe) pendant au moins 10 ans ? 50 ? 2 siècles ? 3 millénaires ? Ensuite il est tout aussi ardu de définir de manière univoque un monde permettant à nos descendants de "satisfaire leurs besoins". Si l'on avait demandé aux Français de 1600, qui étaient, pour l'immense majorité, des paysans vivant dans une chaumière à une ou deux pièces, ne se reposant qu'un jour par semaine au mieux, n'ayant jamais de vacances, mourant deux fois plus jeunes qu'aujourd'hui, ayant souvent faim et froid tout l'hiver, à partir de quand les "besoins" étaient satisfaits, je

doute que nous aurions obtenu la même réponse que ce qu'un Français "moyen" proposerait aujourd'hui...

Ainsi, non seulement il n'existe pas de réponse unique à ce que sont les besoins des générations présentes, mais encore savoir ce que seront les "besoins" des générations futures me paraît être un exercice assez proche de la divination ou de la lecture dans le marc de café : si nous avons suffisamment détérioré le monde d'ici là, peut-être que de mourir à 40 ans après avoir mangé à sa faim sera le seul niveau d'exigence de nos descendants en 2150, mais si le miracle énergétique est arrivé, peut-être que chacun ne sera pas satisfait à moins d'avoir fait le tour du Soleil en navette spatiale pour ses 20 ans....

Des ressources naturelles finies

Toutefois, ce qui me chagrine le plus, dans cette affaire, c'est le nombre de personnes qui semblent persuadées que l'existence de ce concept permettra de violer les lois de la physique, et de faire en sorte que l'infini devienne de ce monde. La définition même du développement durable y incite : laisser croire que l'on pourra satisfaire les besoins de tout le monde, partout et tout le temps, sans mentionner aucune limite à cette "satisfaction des besoins", c'est assurément inciter à penser qu'il est possible d'avoir la croissance matérielle perpétuelle, ou que demain on raserait gratis, c'est à dire que l'infini est à notre portée.



L'Europe vue du ciel, la nuit ...

... OU BIEN CHANGER LE PANSEMENT ?

On mélange tout ...

La confusion ne s'arrête pas là : nombre de personnes considèrent que telle évolution négative sur le plan environnemental est compensée par telle évolution positive sur le plan économique, pour parvenir à quelque chose de neutre. En gros, après que mes instituteurs m'aient, toute mon enfance durant, défendu d'ajouter des cacahuètes et des choux-fleurs, voici que le "développement durable" me propose d'additionner des émissions de CO2 en hausse et aucun enfant de moins de 10 ans au travail, de multiplier cela par l'éradication des métaux lourds dans les sols et la croissance du bénéfice de Renault, de diviser ensuite par l'augmentation de l'espérance de vie des Africains et l'arrêt de la déforestation en Asie du Sud Est ? C'est cela, le développement durable : la négation des règles élémentaires de raisonnement, apprises à l'école du même nom ?

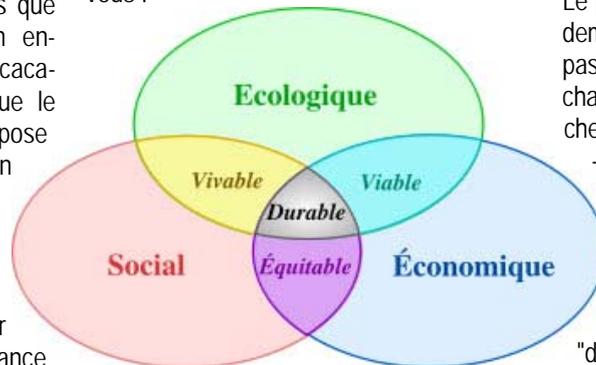
... la schizophrénie nous gagne

Après que mes professeurs de sciences aient tant insisté sur la vertu des ordres de grandeur, le "développement durable" me propose d'accepter que des solutions qui sont du 3ème ordre permettront d'occulter les inconvénients qui sont du premier avec nos modes de vie présents ? Tout ou presque de ce qui est présenté aujourd'hui comme permettant le "développement durable" pêche par l'ignorance du nombre de zéros avant la virgule : au niveau actuel de consommation, il est physiquement impossible de remplacer le pétrole par des agrocarburants, les centrales électriques classiques par des éoliennes, la pêche par l'aquaculture de carnivores (que sont les bars, les turbots et les saumons,...), le charbon par du bois, le plastique par des fibres de lin ou des résidus de culture...

C'est encore le "développement durable" qui sera volontiers invoqué, aussi, pour expliquer que l'on peut ne changer les modes de pêche qu'à la marge mais néanmoins reconstituer les stocks de poisson, que l'on peut construire aéroports et autoroutes mais faire baisser le trafic routier et aérien de manière volontaire, que l'on peut émettre des quantités massives de CO2 au titre de son activité économique mais être



quand même un grand préservateur de l'environnement, que les pays en voie de développement ont le droit de se développer mais le devoir d'émettre moins de CO2 (ce qui est aujourd'hui impossible), etc. Schizophrènes de tous les pays, unissez-vous !



3 piliers : environnement, social, économie

En matière environnementale, les chiffres peuvent être difficiles à établir, mais ils ont une signification objective : les occupations d'espace, consommations d'eau et d'énergie, nombre de mammifères supérieurs existants, ou jours de pluie par an se mesurent, et un hectare représente la même superficie pour tout le monde. Il est possible de se doter d'un langage commun, et éventuellement de définir un objectif de manière univoque, par exemple pas plus de tant de tonnes de CO2 émis dans l'année par personne, ou pas plus de tant de tonnes de poisson pêché par pays. Et surtout, en matière d'interactions entre l'humanité et le monde physique, il est envisageable de définir ce qui est "durable", ou plus exactement tout ce qui ne l'est pas : Est manifestement "non-durable" tout comportement étroitement dépendant de ressources ou d'une capacité d'épuration qui seront indisponibles dans moins de quelques décennies !

Mais en matière sociale, comment mesure-t-on ce qui est "durable", ou soutenable ? On peut très bien faire perdurer les inégalités sociales indéfiniment, comme l'histoire en atteste : il en existe depuis l'origine de l'humanité; je ne connais pas un exemple d'égalité parfaite entre membres d'une communauté animale ou humaine dans le monde, mais cela n'a jamais empêché la "durabilité". Si c'est d'équité qu'il s'agit, nous ne sommes pas beaucoup plus avancés : une société équitable peut signifier ici qu'aucun enfant de moins de 8 ans ne travaille, mais là simplement qu'il n'effectuera pas de travail pénible, ici que l'écart salarial

entre ouvrier et PDG est de 1 à 100, quand là on se contentera de 1 à 10, etc. Où est la norme ? Enfin en matière économique il y a encore moins de définition objective de la durabilité : qu'est-ce qu'un PIB ou un chiffre d'affaires durable (ou soutenable) ???

Le principal intérêt de ce concept (et je me demande parfois dans quelle mesure il n'a pas été inventé pour cela) est que tout un chacun d'un peu habile peut toujours y piocher la justification - sociale ou économique - de n'importe quel comportement qui, au regard de critères purement environnementaux, c'est à dire objectivement mesurables, est manifestement "non durable".

L'existence d'un rapport "développement durable", en 2002, n'est pas la garantie que son rédacteur a une activité "durable", quand bien même il peut exister au sein de l'entreprise concernée des individus qui espèrent sincèrement que tel puisse être le cas. Mais il ne faut pas se voiler la face : la traduction concrète la plus fréquente du développement durable, aujourd'hui, est selon les cas de figure, une auberge espagnole, où chacun met très exactement ce qui l'arrange, un vœu pieu, une escroquerie intellectuelle, un parfait exemple de schizophrénie, ou...un dialogue de sourds. Cette absence d'intérêt pratique de la définition de ce concept signifie-t-elle qu'il faille se désintéresser des limites ? Sûrement pas, car dans un monde fini les arbres ne grimpent pas jusqu'au ciel, et contrairement à ce que l'on a l'habitude de présenter comme alternatives, le choix n'est pas entre "se priver pour toujours" et "se goberger pour toujours". Pour toute ressource limitée - ou capacité d'épuration ou de recyclage limitée - dont nous sommes

La bonne question n'est malheureusement pas de savoir si la décroissance d'une consommation d'une ressource finie arrivera, mais juste quand ➡

actuellement dépendants, le choix est hélas uniquement entre gérer nous-mêmes une inéluctable décroissance, dont nous pouvons éventuellement choisir le rythme pour que cela soit le plus agréable possible, ou attendre que la régulation arrive "toute seule". L'histoire

re nous enseigne que le deuxième cas de figure est généralement fort peu plaisant. La bonne question n'est malheureusement pas de savoir si la décroissance d'une consommation d'une ressource finie arrivera, mais juste quand. Je ne suis pas sur que le "développement durable" soit d'une quelconque aide pour se faire à cette idée.

■ J.M. Jancovici, décembre 2002, publié avec l'aimable autorisation de l'auteur. En savoir + : www.manicore.com

l'humification

Lorsqu'une matière organique fraîche est en contact avec le sol, elle est soumise à deux phénomènes : la minéralisation et l'humification. Contrairement à un apport de fumier ou de compost qui stimule surtout la libération des nutriments par minéralisation, le BRF induit plus efficacement le processus d'humification. Il peut élever de 1% le taux d'humus du sol en seulement 10 ans contre 67 ans pour le fumier de ferme et 28 ans pour le compost de déchets verts. En conséquence, le BRF ne peut bien sûr pas être considéré comme un engrais, vu que son action ne passe pas par l'apport direct de nutriments dans le sol. Mais il est de plus très différent des autres amendements organiques couramment utilisés, et le processus d'humification qu'il génère de façon aussi spectaculaire s'apparente plus à un processus de l'ordre de la pédogenèse que de la fertilisation. Celui-ci fait évoluer le sol dans le sens de l'aggradation, phénomène inverse de la dégradation.

Quelques limites du BRF :

- ▶ la gestion des stocks de matière première, bois rameaux à broyer, doit être assurée dans un souci d'économie durable : chaque région ou micro-région devant être capable d'assurer ses propres besoins. Cela suppose la replantation de haies denses et nombreuses, l'exploitation de tous les "déchets" de taille ...
- ▶ la difficulté d'adaptabilité de la technique à certaines contraintes agro-écologiques : par exemple les BRF sont à proscrire sur les sols gorgés d'eau...
- ▶ la remise en cause de nos acquis en matière de compréhension des phénomènes de production de masse végétale

■ ***Le bois raméal fragmenté, solution à l'appauvrissement des sols ?***



A l'heure où l'agriculture conventionnelle est dans une impasse, nombreux sont ceux qui cherchent des techniques alternatives durables ... BRF, acronyme pour Bois Raméal Fragmenté, désigne une méthode naturelle d'origine canadienne de régénération et de remise en état des sols, par l'utilisation des rameaux verts d'essences feuillus, qui sont fragmentés, broyés puis épandus et incorporés aux premiers centimètres du sol.

Imiter la forêt

Le BRF résulte du broyage frais de bois juvéniles d'un diamètre inférieur à 7 cm. Utilisés en couverture du sol (paillis) ou incorporés à la terre, les copeaux frais apportent une fertilité stable et durable du sol, générant une chaîne alimentaire très riche, pleine de nutriment et d'humidité nécessaire à la croissance des plantes. L'idée en réalité est d'imiter le fonctionnement naturel de la forêt: lorsque l'on répand 3 cm de BRF sur un sol non labouré, de préférence en automne ou en hiver, on aide le phénomène de reconstitution des sols. Le BRF est un "aggradant" : il régénère le sol (dépollution, anti érosion, décompactage du sol, limitation du lessivage...) et génère une grande fertilité - + 4 tonnes d'humus/an/hectares, dont 30 à 75% d'humus stable. Les végétaux qui poussent sont plus résistants aux maladies, au froid, au chaud... Les aliments issus de ces cultures peuvent être conservés plus longtemps et sont bien meilleurs ! Ainsi, le BRF permet de recréer un écosystème qui n'a besoin ni d'irrigation, ni de pesticides pour croître et se développer.

Gestion de la ressource

Une source encore largement sous utilisée est représentée par les rémanents d'élagages le long des routes, des haies... En effet aujourd'hui, de grandes quantités de ceux-ci sont brûlées chaque année, faute de filière de valorisation. Leur utilisation agricole sous forme de BRF est donc une réponse adaptée pour faire face à ce gaspillage. A l'heure du réchauffement global, il serait plus judicieux de séquestrer dans les sols le carbone contenu dans ces branches plutôt que de le renvoyer immédiatement dans l'atmosphère sans le moindre profit ! La mise en place d'une telle filière encourage les plantations de haies (dont les nombreux autres avantages ne sont plus à démontrer) ainsi qu'une nouvelle source de revenu pour les professionnels de l'élitage. Si l'utilisation des BRF vient à se généraliser, il faudra sans doute aller chercher la ressource en forêt. La piste de modes de gestion doux, tels que la futaie jardinée ou la rénovation de taillis, sera certainement à suivre pour éviter que l'exportation des rameaux ne compromette pas la fertilité de la forêt à long terme...

Conclusion ?

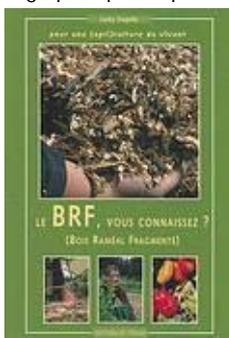
Cette technique nous oblige à entrer dans une nouvelle vision du sol et de sa fertilité, en remplaçant le NPK par le cyclage biologique des nutriments, de l'énergie et de l'eau, ainsi qu'en faisant entrer la fertilité forestière dans la parcelle agricole. De nombreuses questions demeurent et le défi des prochaines années sera autant de gérer le développement et la vulgarisation de la technique que la recherche fondamentale et appliquée concernant la compréhension des mécanismes se produisant dans le sol et la maîtrise de la mise en place du BRF. Face à une érosion galopante des sols dans le monde entier, le BRF semble être une solution efficace et rapide à ce problème crucial où la sécurité alimentaire est en danger, ainsi que l'équilibre climatique étant donné le rôle primordial des sols et des êtres vivants qui l'habitent : «*Les sols sont parmi les milieux les plus mal étudiés de la terre. L'activité de cette mince couche foncée qui couvre la surface de la terre est déterminante pour la survie de la biosphère sous sa forme actuelle...*» Diana W. Freckman. Pourtant grâce au BRF, à l'instar de la forêt climacique feuillue, l'autonomie et l'autosuffisance règnent dans une immense biodiversité animale et végétale. La forêt fonctionnant de manière systémique, nous ne faisons que reproduire ce système, lequel offre un équilibre et une harmonie stables et durables où l'abondance, la qualité du sol et des récoltes fournissent une garantie sanitaire à tous les êtres vivants, et donc à l'humanité.

En savoir plus ... Sur le Web Les Jardins de BRF : <http://www.lesjardinsdebrf.com>

Un livre: Le BRF, vous connaissez ?

*Par Jacky Dupéty, 128 pages
aux Editions de Terran, 15 €*

Après 3 années d'expérimentation sur le causse du Lot, Jacky Dupéty est devenu un ambassadeur enthousiaste du BRF... Il fait, dans cet ouvrage pratique, le point de ses expériences et partage sans retenue, ses acquis, mais aussi ses doutes. Un premier pas vers ce qui paraît être aujourd'hui une vraie révolution verte...



■ ENVIRONNEMENT

■ Espèces en danger liste rouge 2007



La Liste rouge publiée par l'Union Internationale pour la Nature (UICN) des espèces menacées est reconnue comme l'évaluation la plus fiable du statut des espèces de la planète.

L'édition 2007 dresse un tableau alarmant de la perte de diversité animale et végétale sur la planète. Au total, un mammifère sur 4, un oiseau sur 8, un tiers des amphibiens et 70% des plantes sont en péril. 16 306 espèces : c'est le nombre d'espèces animales et végétales menacées d'extinction, 188 nouvelles espèces ont rejoint cette liste sur 41 415 espèces mises sous surveillance par l'UICN. Le nombre total d'espèces éteintes a atteint le chiffre de 785 et 65 autres n'existent qu'en captivité ou en culture. La France, avec 641 espèces mondialement menacées présentes sur son territoire, figure parmi les 10 pays en hébergeant le plus grand nombre. En cause : la dégradation des milieux naturels, la surexploitation, et l'introduction d'espèces envahissantes. Le comité français de l'UICN et le Muséum National d'Histoire Naturelle ont lancé en juin 2007 l'élaboration d'une « liste rouge nationale ». Les premiers chapitres attendus début 2008 portent sur les oiseaux, les amphibiens, les reptiles et les mammifères.

■ Les manchots menacés par le réchauffement climatique



On savait les ours blancs condamnés par le réchauffement climatique, il semblerait que la population de manchots de l'Antarctique soit également concernée, selon une récente étude du WWF.

La péninsule antarctique se réchauffe cinq fois plus vite que le reste du monde. Ses eaux sont déjà plus chaudes sur une profondeur de 3000 mètres. Dans l'Ouest de la région, la banquise a vu sa surface réduite de 40% par rapport à 1981. Toutes ces conditions concourent à une diminution du krill, la principale source de nourriture pour les manchots à jugulaire. Cette espèce a vu ses effectifs diminuer de 30 à 66% dans certaines colonies, et le manque de nourriture rend la survie des jeunes difficiles. Les manchots papous sont dans la même situation, ils dépendent en effet de plus en plus

du krill, car leurs sources habituelles de nourriture sont victimes de la surpêche. Le Manchot empereur, le plus grand et le plus majestueux des manchots au monde, a vu quelques-unes de ses colonies diminuer de moitié durant ces 50 dernières années. Les températures plus élevées en hiver et les vents plus violents rendent la banquise sur laquelle les manchots élèvent leurs petits de plus en plus fragile. Depuis plusieurs années, la glace commence à se briser trop tôt et beaucoup d'œufs et de petits sont emportés avant d'être capables de survivre seuls. Mais de toutes ces espèces d'oiseaux marins si atypiques, c'est le manchot Adélie qui est le plus menacé. Sur la côte, au Nord-Ouest de la péninsule antarctique, où les conséquences du réchauffement climatique sont les plus significatives, les populations de manchots Adélie ont diminué de 65 % au cours des 25 dernières années. Non seulement, la nourriture se fait plus rare, mais en plus les papous, cousins des manchots Adélie et mieux adaptés à la chaleur, ont envahi la région. Pour le WWF cette espèce risque de disparaître au profit du manchot papou.

■ Fraises espagnoles : une empreinte écologique catastrophique



« En achetant des fraises espagnoles - en vente depuis la mi janvier et ce jusqu'en avril - sur les étals des grandes et moyennes surfaces, vous cautionnez la destruction du milieu naturel ibérique car l'impact de ces cultures sur l'environnement est catastrophique ». Tel est le message qu'adresse le WWF aux consommateurs et aux distributeurs pour les responsabiliser dans leur acte et leur politique d'achat.

C'est autour du Parc de National de Doñana, inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco, que 95 % des fraises espagnoles sont produites, sur une surface de 5 000 hectares. Avec une biodiversité exceptionnelle, cette zone humide de 100 000 ha, haut-lieu des migrations d'oiseaux, accueille la dernière population de lynx (20 individus). Or, depuis les années 80, les sites de production se multiplient de façon anarchique et pèsent lourdement sur l'environnement : utilisation massive de produits chimiques pour la préparation du sol, cultures sur sable et sous plastique, consommation massive d'eau pour l'irrigation, occupation des sols en toute illégalité... La liste est longue des atteintes à l'environnement ! En effet, on estime que 40% des surfaces sont cultivées illégalement et que plus d'une centaine d'hectares empiètent sur des espaces protégés. Les cultures

de fraises largement irriguées par des forages, dont 50 % sont non déclarés, ont réduit de moitié les apports d'eau douce dans le marais alimenté par la rivière La Rocina et assèchent l'une des zones humides les plus remarquables de l'Union européenne. A terme, c'est la pérennité même de cette production qui pourrait être remise en question. Cette production très polluante engendre 4 500 tonnes de résidus de plastiques par an et utilise encore aujourd'hui un pesticide interdit par l'UE (le Bromure de méthyl à hauteur de 180t/an). Sur une production annuelle de 330 000 tonnes de fraises espagnoles (chiffre 2002), plus de la moitié est destinée au marché de l'exportation (185 000 tonnes). La France, qui en importe 42 000 tonnes par an, se place au deuxième rang des importateurs de fraises espagnoles, derrière l'Allemagne. Pour Cyrille Deshayes responsable Eaux Douces au WWF-France, « les grandes et moyennes surfaces doivent absolument s'approvisionner auprès de producteurs ayant une autorisation d'exploitation, des forages déclarés et engagés dans une démarche limitant les pesticides. C'est par la définition et l'application d'un cahier des charges de production rigoureux en matière d'impact environnemental que l'on pourra améliorer les pratiques de production localement. Des producteurs espagnols sont déjà engagés dans cette voie. C'est chez eux qu'il faut s'approvisionner ! ». Faut-il rappeler que le meilleur moyen pour réduire son empreinte écologique c'est de consommer des produits de saison et de proximité ?

■ Un lave-linge sans lessive



Haier, géant de l'électro-ménager chinois, a développé le premier lave-linge sans lessive.

Wash2O, c'est son nom, propose un procédé d'électrolyse de l'eau pour un lavage sans détergent, en complément des programmes de lavage avec lessive. Les salissures du linge sont attirées et retenues par les ions OH-, tandis que le linge est stérilisé par les ions H+. Ce procédé de lavage évite donc l'utilisation de lessives et, selon le fabricant, cela ne se fait pas au détriment des performances avec une classe d'efficacité AAB (énergie / lavage / essorage). Point faible : son prix (699 €), qui fait de lui un produit haut de gamme mais qui reste très intéressant quand on intègre les économies liées à l'absence de lessive et d'impact sur l'environnement avec des rejets nuls. En Chine, cette machine à laver est déjà commercialisée à 350 000 unités, depuis 2005...

■ Chaque geste compte

Un trajet Paris-Marseille pour une seule personne en voiture, c'est 178 kg de CO₂, 97 kg en avion, et seulement 3 kg en train.



■ Les éoliennes de Franche-Comté montrent leur nez

Lancé en 2001, les trois premières éoliennes du parc du Lomont sont achevées et les dernières devraient l'être en février 2008.

Constitué de 15 éoliennes d'une puissance unitaire de 2 MW, ce site, installé sur les communes de Vyt les Belvoir, Valonne, Solemont, Feule et Neufchâtel-Urtière, dans le Doubs, produira annuellement 61 millions de kilowattheures, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 25 000 habitants. Une centrale électrique thermique classique rejette annuellement plus de 18 000 tonnes de CO2 dans l'atmosphère, l'énergie éolienne contribue, quant à elle, à la lutte contre le changement climatique. Pour Jean-Pierre Laurent, responsable de l'agence Eole-Res de Besançon (Eole Technology et Renewable Energy Systems Ltd), ce projet démontre la faisabilité technique et la pertinence économique de telles réalisations dans l'Arc Jurassien. Il contribuera de manière significative à la diversification énergétique de la région.

Des objets-paysages...

Les phares par exemple sont aujourd'hui des objets familiers similaires aux éoliennes par leur taille qui parsèment l'espace littoral, zone potentiellement sensible. Souvent photographiés, ils ont acquis le statut de ce que certains appellent des objets-paysages. Dans certains pays comme les Pays-Bas ou la France (Vendée, Provence...) l'utilisation du vent est une tradition. Les moulins sont devenus des symboles incontournables du paysage. On peut également rappeler que 20 000 moulins à vent parsemaient les campagnes françaises au début du XIXème siècle. Les éoliennes d'aujourd'hui présentent une esthétique plus technologique, éloignée de l'aspect massif et rustique des moulins d'antan. Elles n'en ont pas pour autant moins de sens et ne sont pas seulement là pour le plaisir des yeux. Elles constituent une réponse significative aux enjeux que pose la production d'énergie en terme de protection durable de l'environnement.

■ OUI AUX EOLIENNES SUR LE CRET MONIOT

Les six conseillers régionaux Verts de Franche-Comté réaffirment leur soutien indéfectible à l'installation d'éoliennes sur le Crêt Moniot par la société EOLE-RES.

Antoinette Gillet, Vice-Présidente à l'Énergie au Conseil Régional de Franche-Comté, rappelle que l'Étude de potentiel régional en énergie d'origine éolienne, a désigné le Crêt Moniot comme l'un des deux sites au plus fort potentiel, avec celui du Lomont. Notre région ne peut pas ignorer la situation mondiale, de réchauffement climatique et de fin des énergies fossiles. L'énergie est au centre de tous les débats. Les récents incidents sur des centrales nucléaires en Allemagne et au Japon doivent nous inciter à réfléchir.

Des choix doivent être faits, entre le nucléaire et son extrême dangerosité, et les énergies renouvelables

Des choix doivent être faits, entre le nucléaire et son extrême dangerosité, et les énergies renouvelables, au rang desquelles se trouve l'éolien avec un potentiel important au niveau mondial. Toute construction a des conséquences sur l'environnement, mais elles doivent être mesurées à leur juste valeur dans le cadre d'un bilan environnemental global. Les réserves apportées à ce projet dans l'enquête, ne doivent pas servir à le discréditer complètement. Antoinette Gillet, ainsi qu'Eric Durand conseiller régional Vert, on demande à rencontrer le Préfet de Région, ainsi que le nouveau Directeur de la Diren, pour les convaincre de l'intérêt environnemental important que représente l'aboutissement de ce projet au Crêt Moniot, dont la production estimée servira à alimenter 35 000 personnes. La Circulaire du 19 juin 2007 du Ministère de l'Environnement, sur les "Dispositions relatives à la création des zones de développement de l'éolien terrestre" laisse penser que les Régions devraient pouvoir compter sur l'appui de l'État et de ses représentants en région pour développer les énergies renouvelables et la production décentralisée d'énergie. Les Conseillers Régionaux Verts œuvreront pour que ce projet écologique et ambitieux aboutisse.



■ Une éolienne à Saligney

Un particulier, Monsieur Guy Lavry vient de faire ériger une éolienne après la visite convaincante d'une installation similaire dans le Doubs.

Concerné par la protection de l'environnement, ce particulier souhaite produire une énergie renouvelable et participer ainsi à sa manière à la réduction des gaz à effet de serre. L'installation de 12 mètres de haut qui n'est pas raccordée au réseau EDF devrait lui permettre de satisfaire à sa consommation d'électricité personnelle. Le fonctionnement est silencieux et ne semble occasionner aucune gêne dans le voisinage. Rendez-vous dans un an pour faire le point sur le fonctionnement et la rentabilité de l'opération !



■ Grande-Bretagne, pari "tout énergie marine"...

Bien que disposant du potentiel éolien le plus important d'Europe, la Grande-Bretagne ne s'intéresse à cette énergie que depuis peu.

Toutefois, l'évolution est rapide et après l'estuaire de la Tamise avec l'installation d'une capacité éolienne proche de 1 300 MW, soit une puissance équivalente à un réacteur nucléaire, un plan vient d'être présenté pour couvrir l'intégralité des besoins des foyers britanniques avec des aérogénérateurs disposés le long des côtes, d'ici 2020. L'annonce de l'avant-projet a été faite par John Hutton, le secrétaire d'État aux Entreprises et à l'Énergie, avec le déploiement de 7 000 éoliennes offshore permettant de produire jusqu'à 25 gigas watts d'électricité d'ici 2020, en plus des 8 GW déjà prévus pour 2014. Ce projet verrait l'implantation de 2 éoliennes géantes tous les miles (1,6 km), avec des fondations par 60 m de profondeur maxi.





Face aux défis du changement climatique et du développement durable, l'ensemble des acteurs publics et privés du bâtiment se mobilisent. L'efficacité énergétique et la réduction des consommations de combustibles fossiles justifient la recherche d'une plus grande valorisation des énergies renouvelables et, en particulier, des atouts de l'énergie solaire. Parmi les missions d'INES Éducation, la formation propose des stages adaptés au développement massif de ces nouvelles filières. Ces formations peuvent être de caractère général ou spécialisées, mais aussi, répondre aux besoins spécifiques d'une entreprise ou d'une profession ou encore de « formation de formateurs ». Par exemple, en mars ou en mai 2008, architectes, bureaux d'études, membres de collectivité, industriels pourront sur 2 jours se former à la conception de bâtiments à haute performance énergétique et aux référentiels EFFINERGIE. Catalogue complet et informations : Régine Grosjean grosjean@ines-solaire.fr INES Éducation – Bâtiment Lynx – 50 avenue Lac Léman - Parc Technologique de Savoie Technolac - BP 258 - F-73375 LE BOURGET DU LAC CEDEX Tél. : + 33 (0)4 79 26 44 33.



■ **Tuberculose bovine, le blaireau hors de cause**
Suspecté de véhiculer la tuberculose bovine, le blaireau a fait l'objet en Grande-Bretagne d'une vaste campagne d'éradication.

Alors que les autorités sanitaires britanniques, qui en plus de l'interdiction des déplacements du bétail malade, avaient axé la lutte contre cette maladie sur l'éradication du blaireau, deux études viennent de mettre en évidence que cette méthode radicale a finalement contribué à diffuser la maladie. Le premier rapport, effectué par des experts indépendants et publié au début de l'été, estimait que l'abattage massif des mustélidés n'avait pas d'impact significatif sur le contrôle de la maladie et qu'au contraire, il contribuerait à faire empirer la situation. Une seconde étude publiée au début du mois de septembre par une équipe de l'Université d'Oxford confirme l'analyse. L'abattage des blaireaux autour des fermes où le bétail est infecté dé-

sorganise complètement les clans sur de longues périodes, et entraîne des déplacements importants, allant jusqu'à forcer les animaux à se rapprocher des fermes et à boire dans les abreuvoirs. Face à la recrudescence de la maladie, et à la lumière de ces nouvelles études, le gouvernement britannique devrait définir une nouvelle politique de contrôle de la maladie épargnant les blaireaux, et qui, comme en France, devrait être centrée sur l'application stricte des mesures de contrôle des troupeaux par une politique de détection systématique des animaux malades en abattoirs. C'est ainsi que la France, après cinquante années de lutte, a été déclarée "indemne de tuberculose bovine". En 2006 en Angleterre, au Pays de Galles et en Écosse, sur plus de 50 000 troupeaux testés, près de 2 000 cas avaient été diagnostiqués.

■ **Hépatite B : 2 labo entendus par la justice**



Entre 1994 et 1998, quelque 21 millions de Français ont été vaccinés contre l'hépatite B. 1300 patients ont développé, depuis, des troubles neurologiques.

TREIZE ANS après la campagne de vaccination massive contre l'hépatite B, la justice convoque GlaxoSmithKline et Aventis Pasteur MSD, les deux laboratoires qui ont fabriqué le vaccin, en vue d'une probable mise en examen pour « tromperie aggravée » en janvier. La qualification d'homicide involontaire pourrait être retenue. La justice leur reproche de ne pas avoir déclaré l'ensemble des effets indésirables ou secondaires lors de la commercialisation de ce produit en 1994. Depuis, plus de 1 300 personnes vaccinées ont souffert d'affections neurologiques dont un petit millier de sclérose en plaques. Le lien entre ces troubles et le vaccin lui-même fait l'objet d'une vive controverse au sein des milieux scientifiques et devant les tribunaux. A la suite d'un arrêt du Conseil d'État, l'État a néanmoins accordé des indemnités allant de 2 000 à 15 000 € à 150 personnes au titre du préjudice subi, et l'instruction menée au pénal à la suite des plaintes de six patients est toujours en cours. Les interrogations se concentrent sur la pertinence d'une campagne massive. Entre 1994 et 1998, plus de deux tiers de la population et presque tous les nouveau-nés ont été vaccinés, soit quelque 14 millions d'adultes et 7 millions d'enfants de moins de 15 ans. Le virus de l'hépatite B était présenté comme aussi dangereux que le sida et transmissible par la salive, un non-sens. Les dépliants des labos pharmaceutiques inondaient les cabinets médicaux pour vaincre ce fléau. Selon l'avocat des parties civiles, l'hépatite B ne concernait que des groupes à risques et il n'existait pas d'intérêt de santé publique à vacciner une population entière. Philippe Douste-Blazy, ministre de la

Santé à l'époque, a expliqué qu'il avait suivi l'avis de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) avant de décider de lancer les vagues de vaccination dans les milieux scolaires.



■ **Optez pour une électricité en accord avec vos valeurs !**

Certains consommateurs hésitent encore à quitter EDF au profit d'un autre opérateur comme Enercoop qui injecte sur le réseau de l'électricité produite uniquement à partir des sources d'énergie renouvelables : l'eau, le soleil, le vent et la biomasse.

L'Assemblée Nationale a voté le 11 décembre 2007 la réversibilité totale du choix du fournisseur d'électricité: tout consommateur particulier ayant opté pour une offre de marché pourra revenir aux tarifs réglementés d'EDF s'il en fait la demande avant le 1er juillet 2010 après au moins 6 mois d'abonnement auprès d'un autre fournisseur. Cette décision doit être validée par le Sénat d'ici début 2008 selon les souhaits du gouvernement. Cette nouvelle disposition est une bonne nouvelle dans la mesure où elle offre plus de liberté de choix aux consommateurs. Enercoop s'inscrit dans le courant de l'économie sociale et solidaire et permet d'associer celles et ceux qui veulent agir ensemble dans un même projet, celui de la réappropriation démocratique du secteur énergétique. www.enercoop.fr ou 01 78 94 83 95

■ **Suspension de la jachère obligatoire**



Aujourd'hui les stocks de céréales fondent

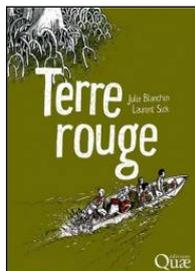
Il y a deux raisons : les aides européennes ne sont plus versées en fonction des quantités produites mais en fonction d'un forfait et de nombreux cultivateurs abandonnent les céréales pour se tourner vers le colza et le maïs, destinés aux agro-carburants. Résultats : sur le marché mondial, les stocks de clôture devraient tomber, en 2007/2008, à 111 millions tonnes, soit le niveau le plus bas observé depuis 28 ans... Les prix devraient donc se maintenir à un niveau exceptionnellement élevé. L'imminence de l'ensemencement des terres par les agriculteurs, a conduit les institutions européennes à décider en urgence de déroger durant une année à l'obligation de mise en jachère des terres cultivables. Cette mesure nécessaire ne résoudra que très partiellement la faiblesse de l'offre sans apporter aucune régulation aux marchés. Par ailleurs, la jachère présente un intérêt majeur pour la biodiversité, la protection des sols et des cours d'eau. Il faudra en tenir compte dans les réflexions en cours sur la révision de la PAC...



■ Terre rouge

BLANCHIN Julie, SICK Laurent, (sept 2007)
Editions Quae, 112 p, 25 € A partir de 9 ans

Une aventure au cœur de la forêt amazonienne parmi les chercheurs en écologie forestière. Les auteurs mis en scène dans cette BD ont suivi pendant 2 mois les différentes équipes de chercheurs* sur leur lieu de travail : la forêt tropicale humide de Guyane. De l'ascension d'une tour surplombant la canopée à l'expédition en canoë dans la mangrove, ce tandem nous emmène à la découverte de ce bout d'Amazonie, pour comprendre les enjeux de la recherche en écologie forestière. Un cédérom interactif vient compléter cette bande dessinée * Unité mixte de recherche Écofor (Cirad, CNRS, Engref, Inra, Université des Antilles et de la Guyane).



■ Jardiner durablement

Jean-Michel Groult - Editions Ulmer (mars 2007)
256 pages, 25,00 €

Au-delà de l'effet de mode, l'auteur fait le point sur les méthodes bio qui donnent de réels résultats, économisent du temps et de l'argent, ainsi que sur celles qui préservent vraiment les ressources limitées de notre planète. En suivant les conseils très concrets et les explications dont ce livre fourmille, vous reviendrez à l'authentique plaisir de jardiner et agirez, dans votre jardin, de façon responsable, sans faire semblant. Bref, jardiner bio, c'est bien ; jardiner durablement, c'est encore mieux !



■ La cuisine de Robin des bois

par Lionel Hignard, Alain Pontoppidan et Aurélie Guillerey (illustrations) aux Editions Actes Sud Junior (2002). - 76 pages, prix : 12 €



Plus de 40 recettes pour cuisiner à partir des plantes de la forêt : feuilles, fruits, racines et fleurs ! Une initiation botanique et culinaire pour préparer, au fil des saisons, des plats salés, des desserts, des confiseries et même des boissons riches en vitamines sans oublier toutes les bonnes choses à picorer en chemin ! Un vrai guide pratique avec des planches illustrées pour reconnaître les plantes et les consignes pour apprendre à ne pas se tromper, à cueillir et ramasser sans abîmer la nature.

■ L'Atlas environnement

Le Monde diplomatique (octobre 2007) 100 p, 7 €

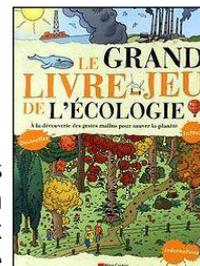
Lorsqu'en 1974 René Dumont se présente à l'élection présidentielle, qui l'écoute ? A l'époque, on ignore les écologistes, quand on ne les ridiculise pas. Trois décennies plus tard, chacun, des gouvernants aux médias, glose sur les dangers qui pèsent sur la survie même de l'humanité. Mais quelles en sont les causes ? Et y a-t-il des solutions ? Tel est l'objet de cet Atlas environnement. En 100 pages et deux parties - « Ce qui menace la planète... », « ... et ce qui peut la sauver » -, il analyse les politiques qui ont mené à la catastrophe, puis met en valeur un certain nombre d'expériences positives menées à travers le monde pour la conjurer. Il dénonce aussi les tentatives de récupération en tout genre des forcenés de la croissance et du profit qui ravalent soudain leur façade en vert...



■ Le grand livre-jeu de l'écologie

Cécile Marais, Thierry Nouveau, ill. (Aout 2007),
Flammarion-Père Castor, 9,95€. Dès 7 ans.

Partir à la découverte de la planète et de ses trésors ! Pour connaître l'environnement tout en s'amusant, des pages d'énigmes et de jeux emmènent les enfants dès 6 ans aux quatre coins du globe. De la forêt tropicale aux forêts tempérées, leur sens de l'observation sera mis à contribution. A travers les pages d'infos, ils apprendront à décoder le monde et ce qu'est l'écologie, des gestes malins pour sauver la planète.



■ Les plantes dépolluantes

Ariane Boixière, Geneviève Chaudet,

L'air intérieur des bâtiments est pollué : les matériaux utilisés dans l'aménagement puis l'entretien émettent souvent des substances nocives pour la santé : composés organiques volatils ou autres composants chimiques tels que xylène, benzène, toluène, formaldéhyde... Or, fondées sur les recherches de la NASA, de nombreuses études ont démontré l'efficacité de certaines plantes à purifier et régénérer l'air. Ce livre propose une sélection de 38 plantes reconnues pour ces aptitudes Rustica Editions, 128 p, 15 €



■ Les bons réflexes pour un jardin écologique

Bénédicte Boudassou, Aout 2007, Rustica, 128 p

Respecter l'environnement ! C'est le maître mot de cet ouvrage qui vous donne toutes les bases pour planter, cultiver, récolter, arroser, fertiliser suivant les principes d'un jardinage écologique ! (15 €)



■ Le guide illustré de l'écologie

Bernard Fischesser, Marie-France Dupuis-Tate (aout 2007), Ed. La Martinière, 349 p, 38 €

Ouvrage illustré de nombreuses planches en couleurs, destiné à informer tous ceux, même s'ils n'ont pas de formation scientifique, qui veulent comprendre comment des millions d'espèces vivent et façonnent ce monde, notre monde.

■ Santo, les explorateurs de l'île planète

Vincent Tardieu et Lise Barnéoud - Editions Belin (octobre 2007) 288 pages - 38,00 €

Une île aux antipodes dont le nom sonne comme une invitation au voyage. Un confetti perdu au milieu du Pacifique, qui fut le théâtre d'une aventure exceptionnelle : Santo 2006. La plus grande expédition scientifique jamais organisée au chevet de la biodiversité. Forêts, grottes, récifs coralliens, profondeurs abyssales : quatre mois durant, tous les milieux de cette véritable "île planète", concentré des écosystèmes les plus riches et les plus fragiles sur Terre, ont été passés au peigne fin par près de cent soixante chercheurs naturalistes venus de vingt-cinq pays différents



Marée noire dans la Serre ?

Mercredi 16 mai 2007 vous avez peut-être remarqué une cuve en plastique à l'intersection de la RD37 et du chemin de la Poste...

C'est surtout l'épouvantable odeur qui s'en dégageait que l'on ne pouvait ignorer ! En effet, toute la matinée, plusieurs dizaines de litres de fuel s'échappèrent de cette cuve ... Bien qu'aussitôt avisés, les gendarmes ne se rendront sur les lieux qu'en début d'après midi pour constater la disparition de la cuve. En l'absence d'action sur place, Serre Vivante a relancé les gendarmes, contacté l'équipement, la sécurité civile à la préfecture du Jura, comme le garde en charge de la police de l'eau et l'ONF... Une opération de nettoyage de la chaussée (dispersion de produits absorbants) est enfin organisée par l'équipement en présence des pompiers et du maire de la commune, M. Michel Delhay en fin d'après-midi. Huit jours plus tard, après une semaine pluvieuse,

le fossé situé en contrebas de la RD37 est toujours souillé sur plus de 20 mètres. Nouvelles démarches ... C'est le maire de Moissy qui a fini par organiser la dépollution du site : curage du fossé et enlèvement de plusieurs m3 de terre souillée transportés en conteneurs spéciaux vers une unité de traitement appropriée ... Le forestier responsable des faits s'est spontanément présenté aux gendarmes ... après un article dans la presse où les élus menaçaient de poursuites. Il s'agissait d'une entreprise sous traitante d'une autre pour l'exécution d'un contrat avec l'ONF ... La cuve endommagée aurait été empruntée à un ami négligent qui avait omis de préciser qu'il ne fallait pas la remplir de trop ! Concours de circonstances qui aurait bien pu conduire à la pollution de zones humides sensibles ... L'événement aura permis de tester l'efficacité du dispositif d'intervention en cas de pollution dans la Serre.

■ Pascal Blain



OGM ...

Organismes Géniaux et Merveilleux ?
Organismes Génétiquement Monstrueux ?
Outils Génétiques de Marketing ?

**Vendredi 8 février 2008 - 20h15
au Carcom - Lons le Saunier**

Conférence Débat avec M. Christian VELOT

Maître de Conférences en Génétique Moléculaire à l'Université Paris-Sud XI,
Chercheur à l'Institut de Génétique et Microbiologie

Organisé par la Plateforme pour des agricultures durables et solidaires dans le Jura



POUR VOTRE AGENDA . . .

Dole, Rendez-vous du patrimoine 2008

Découvrez en compagnie d'un guide des monuments, des rues ou des quartiers de la ville. Toutes les visites ont lieu à 15h (durée : environ 1h30) et sont gratuites.

- l'auditorium Karl Riepp (ancienne chapelle Saint-Jérôme) Dimanche 2 mars, Mercredi 9 avril, Dimanche 4 mai, Samedi 28 juin Rdv Jardin de la Visitation, av. Aristide-Briand.
- le théâtre municipal, Mercredi 12 mars, Samedi 26 avril, Rdv devant le théâtre
- l'église Saint-Jean l'Évangéliste Samedi 29 mars Rdv devant l'église, rue Jean-XXIII.
- « La rue à remonter le temps » Dimanche 6 avril, Mercredi 11 juin Rdv Place aux Fleurs.
- Randonnée urbaine Mercredi 14 mai Pour découvrir les plusieurs beaux points de vue, dont celui, bien mérité, qu'offre le haut du clocher. Rdv Jardin de la Visitation, av. Aristide-Briand.

Inscription obligatoire auprès de l'Animation du patrimoine
(03 84 69 01 54 ou animation-patrimoine@dole.org).



Jusqu'au 25 janvier, présentation et exposition de la bande dessinée « Le secret d'Amaterasu » à l'auditorium de l'IUFM de Lons-le-Saunier

Kywal est un petit lutin qui vit dans la forêt au milieu de la verdure et des grands arbres protecteurs. Nourri par l'énergie vitale, le petit monde de la Kodama voit son équilibre menacé par un mal invisible qui épuise les ressources. Kywal est désigné pour partir à la recherche de l'origine de ce mal et rétablir l'équilibre. Après un long périple et de nombreuses rencontres, il percera le secret de l'énergie vitale : le secret d'Amaterasu...

Cette BD réalisée par l'AJENA est imprimée à Baumes les Dames avec des encres végétales, sur papier issu de forêts gérées durablement



Compagnie de Théâtre On a Marché sur ton Bitume.

Un ambitieux projet est en train de prendre forme sur Dole. Comme « On a Marché sur ton herbe » a restitué les témoignages des "nouveaux arrivants" de Jura Nord, cette résidence de création se base sur la récolte de la parole des habitants sur le thème de la migration ... Vous pourrez voir le spectacle ainsi produit le vendredi 25 avril à Dole à 20h00 au centre Horizons du quartier des Mesnils Pasteur.

Ateliers Théâtre : Les adultes des Seizèmes explorent le Vaudeville (répétitions à Fraisans les mardis à 20h30. Les cours pour enfants ont lieu à Sermange de 15h à 16h30. Ils travaillent sur l'histoire du Petit Poucet et joueront plusieurs fois dans les salles des fêtes du territoire. La Carotte, 2 rue de la Gare 39700 Fraisans - 03 84 81 36 77

LA JOURNÉE DES PLANTES

De 9h à 18h - Entrée 2 Euros
Dimanche 6 avril 2008
RAINANS
A 5 MIN DE DOLE (39) - DIRECTION GRAY



UNIVERSITE OUVERTE : Salle E. Faure, Mairie de DOLE le mardi à 18 heures

- Les OGM 29 janvier 2008
Jean-Philippe GUILLEMIN, chercheur CNRS Dijon
- Listéria, Salmonella... Quels risques dans notre alimentation ? 5 février 2008

Anne GUILLEMANT, Professeur, microbiologie alimentaire, ENILBIO, Poligny

- Le problème de la gestion des déchets : nature des déchets, méthodes de traitement, coût et répartition 26 février 2008
Raymond METRA et Jean-Michel MOREL, Professeurs, Lycée Duhamel, Dole
- Traitement particulier des déchets des ménages, réductions des déchets à la source, cas particulier des D3E 4 mars 2008
Raymond METRA et Jean-Michel MOREL, Professeurs, Lycée Duhamel, Dole
- L'église de Chevigny : architecture et mobilier 6 mai 2008 (Rdv à l'église de Chevigny à 18h30) Sylvie DE VESVROTTE, Chercheur CNRS

Association CDMM Le Pique-nique de l'été, dimanche 24 août à PESMES (70)

Une habitante, guide particulièrement qualifiée, nous fera partager sa connaissance des richesses architecturales et historiques de Pesmes, ainsi que son attachement à ce beau village de France (le plus beau ?). Rendez-vous à midi devant le porche de l'église. Renseignements : CDMM, 03 84 70 36 16 ou 03 84 70 24 83

MÉDIATHEQUES JURA NORD : POULOMANIA

- du 24 janvier au 28 février, une exposition sur les poules suite au concours organisé par l'ABC, sur des choix de textes et illustrations ayant trait aux poules.
- Remise des prix et diffusion du documentaire "Vaux, vaches, cochons" le samedi 02 février à 10h30 à Gondroy.
- "atelier contes" à partir de 3 ans avec Myliène Jacottoy (contouse) Un mercredi par mois, deux séances : 10h à la Médiathèque de Dampierre et 16 h à la Médiathèque de Gondroy. Les dates : 6 février, 12 mars, 2 avril, 14 mai, et 11 juin. Atelier gratuit. Inscriptions : 03 84 81 08 88 ou mediatheques@jura-nord.com

POUR QUE VIVE SERRE VIVANTE, JE SOUTIENS !

Pour contrer l'implantation d'un enclos de chasse sur le Massif de la Serre, **SERRE VIVANTE** a été créée en décembre 1992.

Elle a pour objectifs :

- d'œuvrer pour le maintien de l'intégrité du Massif de la Serre.
- de mettre en place une centrale d'information et d'animation sur la Serre.
- d'élaborer un document de développement et de protection du massif.
- de faire progresser la législation sur les enclos et parcs de chasse et sur l'environnement en général

☞ découpez (ou recopiez) et renvoyez à: GAEC de l'Aubépine, 39290 Moissy.

J'adhère à l'association Serre Vivante et verse une cotisation de 10 € pour l'année 2008

Je fais un don de ___ € (déductible de mes impôts !)

Nom

Prénom

Adresse

☎ Adresse électronique @